

DFS DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE

18/11/2003 – 11/12/2003

**LA MEZIERE
(ILLE-ET-VILAINE)**

Montgerval – ZAC Cap Malo

Fouille du bowling

par

Aline BRIAND

avec la coll. de Christel BEGUIN, Boris KERAMPRAN, et Anne-Françoise CHEREL

INRAP - Dir Grand Ouest

Service Régional de l'Archéologie Bretagne

février 2003

1972

Sommaire

Fiche signalétique

Générique de l'opération

Introduction

1. Contexte topographique et géologique

2. Contexte archéologique

3. Méthodes et conditions de l'intervention

4. Résultats de la fouille

Introduction

4.1. La zone 1

Les trous de poteaux

Les fossés

Conclusion

4.2. La zone 2

Les trous de poteaux

Les fossés

Le chemin moderne

Conclusion

4.3. La zone 3

Les trous de poteaux

Les fosses d'extraction (?)

Conclusion

5. Etude du mobilier

Conclusion

Bibliographie

Fiche signalétique

Identité du site

Site n° :

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : La Mézière

Lieu-dit : Montgerval – ZAC Cap Malo

Références cadastrales : Année :

Section : B1

Parcelles : 706, 1922, 1924, 1925

Coordonnées Lambert I : X : 297,850

Y : 1064,250

Z : de 83,5 à 90m NGF

Propriétaire du terrain : Communauté de communes du Val d'Ille

Protection juridique : néant

Opération archéologique D : 2749

Arrêté de prescription n° : 2002/081

Arrête de désignation n° : 2003/183

Titulaire : Aline Briand

Organisme de rattachement : INRAP, Direction Interrégionale Grand-Ouest

Nature de l'intervention : Fouille

Motif de l'intervention : construction
d'un bowling et de son parking

Aménageur/Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Val d'Ille

Surface de l'intervention archéologique : 3 960 m²

Dates de l'intervention : 18 novembre au 11 décembre 2003

Dates de l'étude post-fouille : 15
décembre 2003 au 16 janvier 2004

Résultats

Cote d'apparition des vestiges : entre 0,40 et 0,70 m sous la terre végétale

Chronologie : Protohistoire, bas Moyen-Age, moderne, indéterminée

Nature des vestiges immobiliers : fossés, trous de poteaux, fosses

Nature des vestiges mobiliers : céramique, mobilier lithique, monnaie Empire, fer (moderne)

Principaux résultats : Présence de quelques fossés protohistoriques et indéterminés, de rares trous de poteaux d'époque indéterminée, de deux grandes fosses d'extraction probablement médiévales, ainsi que d'un chemin moderne. L'immense majorité des éléments reconnus correspond en fait à des écofacts (chablis, trous de fousseurs, dépressions naturelles...). Le mobilier est extrêmement rare.

Lieu de dépôt du mobilier : Dépôt archéologique de Rennes

Générique de l'opération

Intervenants scientifiques et techniques :

Equipe de fouille :

Aline BRIAND, responsable d'opération (Assistante d'études INRAP)
Véronique CHAIGNE (Technicienne INRAP)
Olivier MORIN (Technicien INRAP)
Jean-François ROYER (Technicien INRAP)

Stagiaire :

Antoine BOTREL (élève de 3^{ème} au collège St-Joseph de Bruz)

Relevés de terrain :

Equipe de fouille

Photographies :

Equipe de fouille

Topographie :

Vincent POMMIER (Assistant d'études INRAP)

Rédaction du DFS :

Aline BRIAND

Lavage du mobilier :

Véronique CHAIGNE

D.A.O :

Christel BEGUIN (Technicienne INRAP)
Aline BRIAND
Boris KERAMPRAN (Technicien INRAP)

Etude de la céramique :

Anne-Françoise CHEREL (Assistante d'études INRAP)

Terrassements :

Entreprise Christophe Beaussire, Catz 50500 Carentan

Intervenants scientifiques :

Service Régional de l'Archéologie de Bretagne :

M. Stéphane DESCHAMPS (Conservateur Régional de l'Archéologie)
Mme Anne VILLARD (Conservatrice du Patrimoine)

Intervenants administratifs :

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Direction Interrégionale Grand-Ouest :

M. Gilbert AGUESSE (Directeur interrégional)

M. Michel BAILLIEU (Adjoint Scientifique et Technique)

M. Stéphane HRYWNIACK (Contrôleur de gestion)

Maître d'ouvrage et financement de l'opération :

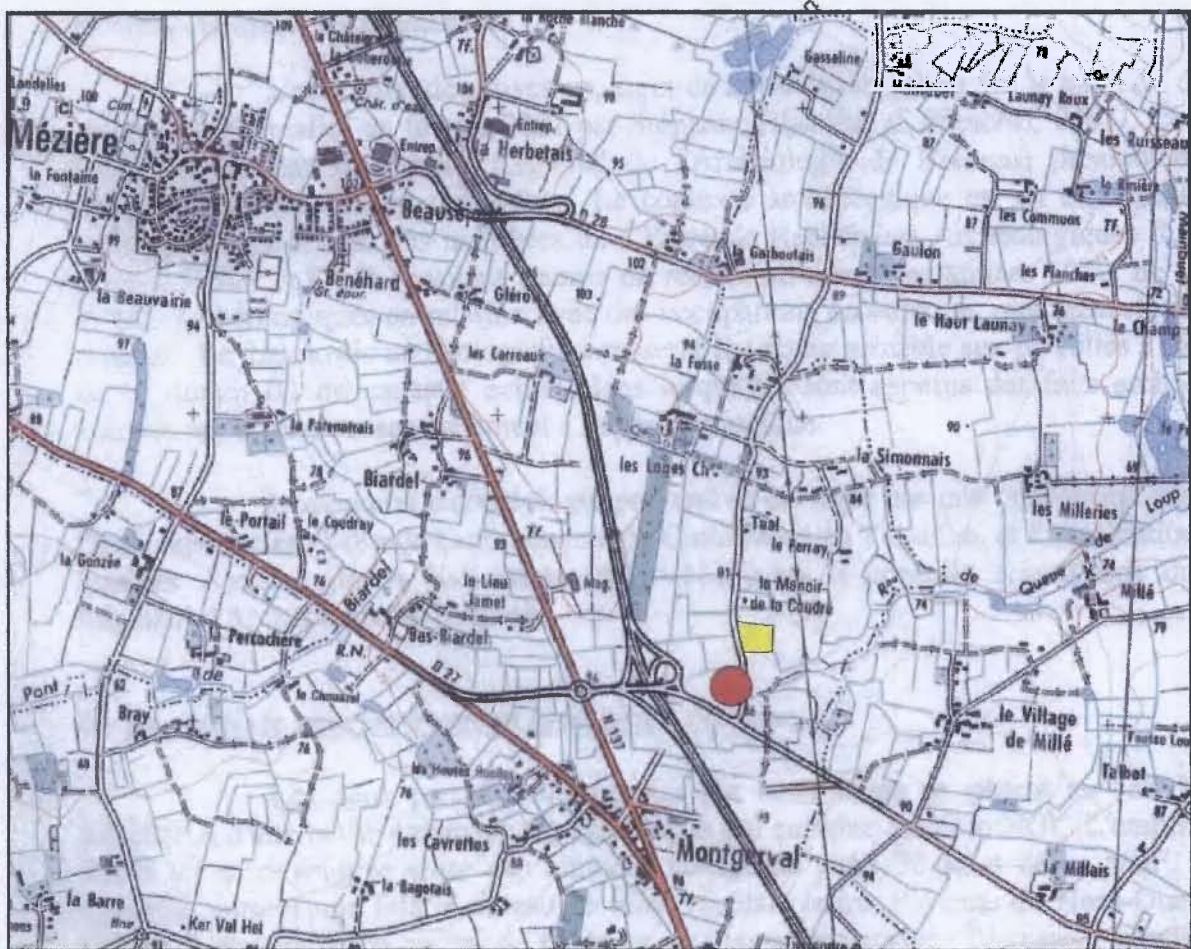
Communauté de communes du Val d'Ille :


M. J.-L. TOURENNE, Président de la Communauté de communes

M. GUERIN, Directeur des services

Je remercie tous ceux qui ont participé à la phase de terrain et à la phase de post-fouille de ce site, car ils ont fait preuve de patience et de résignation face à la fouille et à l'étude d'un site sans réel intérêt scientifique.

Je tiens également à remercier Laurent Beuchet (chargé d'études INRAP) pour avoir identifié les quelques fragments de céramique médiévaux, ainsi qu'Eric Nicolas (technicien INRAP) qui, grâce à sa contribution en DAO, nous a permis de finir dans les temps.



 fouille de 2003

 fouille de 2001

La Mézière
Montgerval-ZAC Cap Malo

Fig. 1 : Localisation du projet du bowling à Montgerval - ZAC Cap-Malo
d'après la carte IGN 1217 Ouest, Rennes, 1/25000e

Introduction

La fouille sur le site de la ZAC *Cap Malo* sur la commune de la Mézière, située à 16 km au nord de Rennes en direction de Saint-Malo, a été prescrite par le SRA Bretagne à la suite des résultats du diagnostic effectué en janvier 2002. Cet emplacement, à proximité immédiate du nouveau cinéma CGR, est destiné à accueillir un bowling, ainsi que le parking qui en dépend (fig.1).

L'opération de fouille a été réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, sous le contrôle du SRA Bretagne, et a été financée par la Communauté de communes du Val d'Ille.

La fouille a été réalisée sur le terrain du 18 novembre au 11 décembre 2003. Au total, dix-huit jours de travail de terrain ont été utilisés. La phase de terrain a occupé une responsable d'opération et trois techniciens pendant trois semaines, l'un d'entre eux ayant été affecté sur une autre opération pendant la dernière semaine.

La fouille a également accueilli pendant une semaine un stagiaire, élève de 3^{ème} au collège St-Joseph de Bruz, qui effectuait le stage en entreprise obligatoire au cours de cette année d'étude. L'équipe le remercie pour sa motivation, l'intérêt qu'il a porté à son travail, ainsi que pour sa participation.

Le rapport a été réalisé au terme de trois semaines d'étude post-fouille réalisée en trois phases, la première entre le 15 et le 19 décembre 2003, la seconde du 5 au 9 janvier, et la troisième du 2 au 6 février 2004, occupant la responsable d'opération pendant 15 jours, une technicienne pour le lavage du mobilier pendant une demie journée, une technicienne pour le DAO pendant 5 jours, et une céramologue pendant une demie journée. Nous incluons ainsi en complément une petite présentation du rare mobilier céramique recueilli, protohistorique, médiéval, et indéterminé.

Le diagnostic, qui couvrait une superficie totale de 28 000 m², avait révélé des structures interprétées comme des restes de constructions protohistoriques, du parcellaire gallo-romain, moderne et contemporain, ainsi que des structures médiévales (Roy *et al.* 2002).

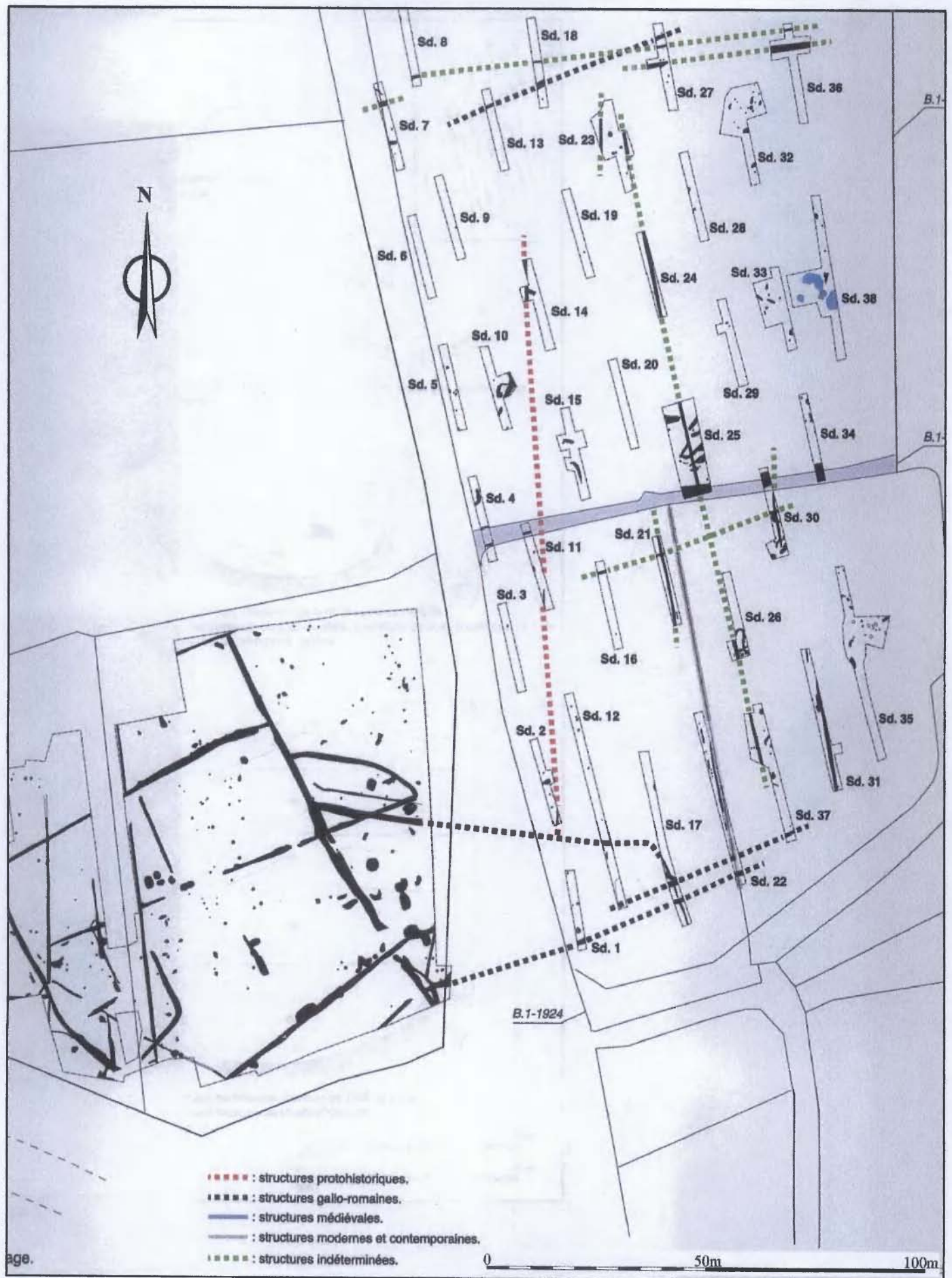
Si l'on reprend la proposition de phasage évoquée dans le rapport de diagnostic, on constate que globalement, le site protohistorique semble se concentrer à l'est de l'emprise, les fossés gallo-romains, rattachés au parcellaire mis au jour lors de la fouille de 2001, sont reconnus au nord et au sud, et les rares structures médiévales sont localisées à l'est (fig.2).

La prescription de fouille portait initialement sur 3 960 m², répartis en trois zones distinctes. Celles-ci se situent toutes trois dans la moitié nord de l'emprise sondée, et devait permettre de caractériser les vestiges reconnus au diagnostic, et d'affiner l'interprétation.

La zone 1, de 1 080 m², se situe ainsi à l'ouest de l'emprise du diagnostic, et devait correspondre à une occupation protohistorique. La zone 2, au centre, devait permettre de caractériser un ensemble de structures indéterminées. Enfin, la zone 3, formant un « L » au nord-est du site diagnostiqué, devait également permettre d'identifier et de comprendre l'organisation d'une série de supposées structures indéterminées, ainsi que de définir et de comprendre l'importance des structures médiévales mises au jour lors du diagnostic (fig.3).

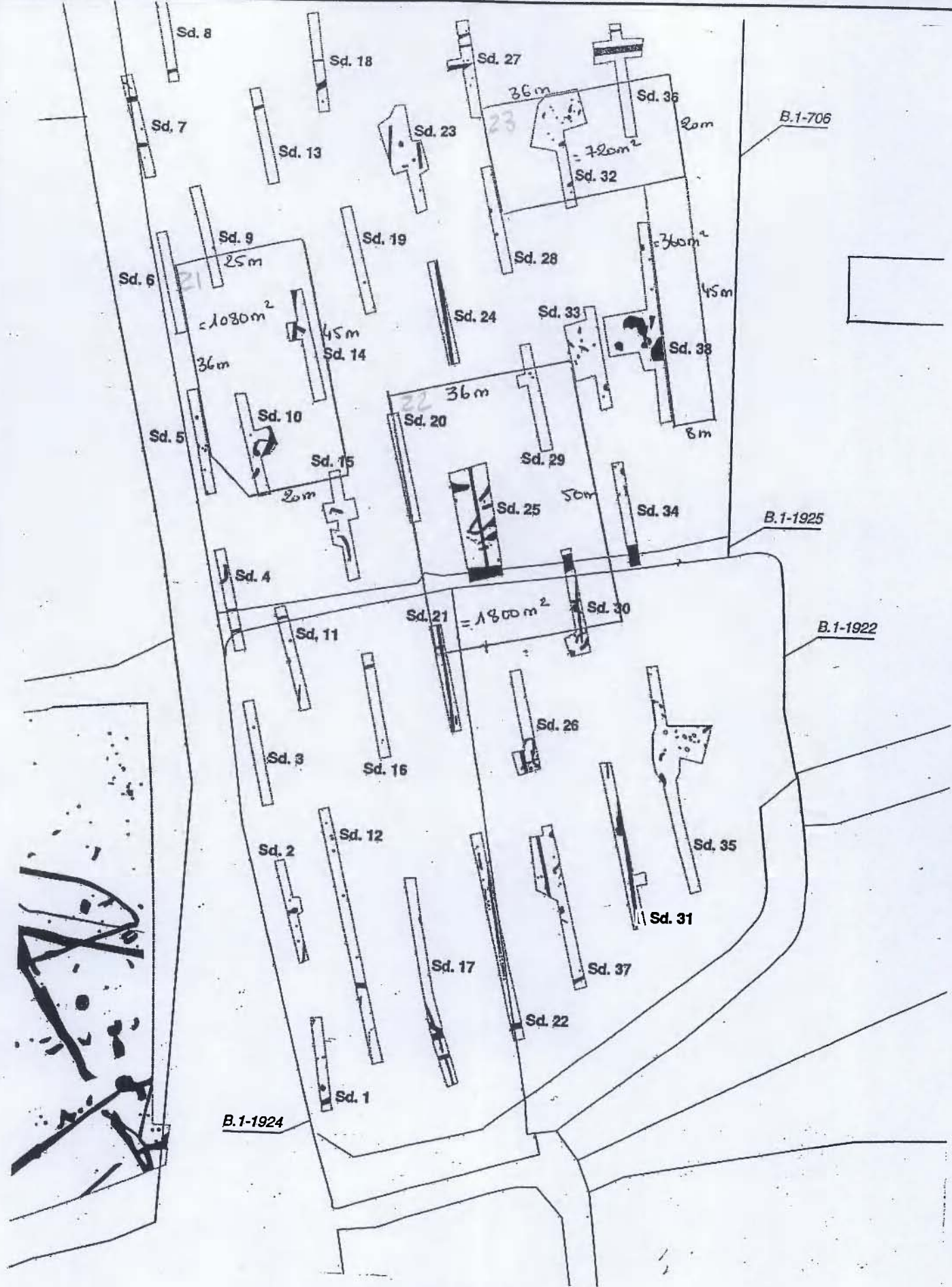
Le diagnostic avait en effet mis en évidence 211 « faits ». Ces éléments, interprétés au diagnostic comme des structures anthropiques, se présentent sous une forme parfois cohérente mais la plupart du temps complètement irrégulière, et finalement ne correspondent en fait à aucune structure archéologique, comme l'a démontré la fouille. Il s'est en effet avéré au cours de la fouille que, dans l'immense majorité des cas, il s'agissait d'écofacts, chablis, trous de

fouisseurs ou de racines, comblés d'un sédiment limoneux beige clair / grisâtre, correspondant à la décomposition des racines des nombreuses mises en cultures du terrain (cf. *infra* : contexte géologique). Les réelles structures clairement interprétées comme telles sont au terme de ce travail de terrain particulièrement rares.



La Mézière
 Montgerval-ZAC Cap Malo

Fig. 2 : Proposition de phasage déterminé par E. Roy lors du diagnostic de 2002 (tiré de Roy *et al.* 2002, fig.5)



LA MEZIERE Montgerval, Z.A.C. Cap Malo
 (Parking du bowling et bowling)

La Mézière
 Montgerval-ZAC Cap Malo

Fig.3 : localisation des 3 emprises de fouille sur l'emprise du diagnostic d'après le plan fourni par le SRA Bretagne

1. Contexte topographique et géologique

L'emplacement du futur bowling de la ZAC Cap Malo se situe au lieu dit *Montgerval*, à environ 2 km au sud-est du bourg de la Mézière. Celui-ci se trouve à une quinzaine de kilomètres au nord de Rennes, sur la route de Saint-Malo. Il occupe le versant nord d'un petit talweg, dont l'altitude varie entre 83,5 m et 90 m NGF.

Il s'agit du nord du bassin rennais, et le substrat est donc constitué de schistes briovériens sous une couche d'argile détritique, comme c'est majoritairement le cas dans tout le bassin. Ce substrat, fortement altéré, est recouvert d'une épaisseur variable de limon brun, immédiatement situé sous la couche de terre végétale, elle-même épaisse d'une quarantaine de cm. Le limon repose sur une couche limoneuse d'une couleur beige claire à grise, dont l'épaisseur peut varier de quelques centimètres à une trentaine de centimètre. Ce niveau, qui correspond en fait à une altération du terrain due à la présence plus ou moins ancienne et à la décomposition des racines des diverses et nombreuses plantations et mises en culture du secteur, a été piégé dans les très nombreux écofacts (chablis, trous de fousseurs, traces de racines...) et dépressions naturelles qui jalonnent le terrain. Cet horizon est présent sur la quasi totalité des trois emprises de fouille, bien qu'étant plus marqué ou plus diffus selon les endroits. Il ne correspond pas à un quelconque comblement de structures archéologiques.

Les rares structures avérées mises au jour présentent un comblement limoneux beaucoup plus brun. Celles-ci apparaissent directement sous la couche de labours, ou sous une très faible épaisseur de limon brun.

2. Contexte archéologique

Le site se trouve en limite de deux communes, La Mézière et Melesse, toutes deux riches en vestiges archéologiques. La Carte archéologique du SRA recense de nombreux sites ou indices de sites, allant du Néolithique à l'Antiquité, découverts lors des nombreuses prospections du C.E.R.A.P.A.R. effectuées dans les années 1980. Plusieurs sites de l'époque gallo-romaine ont été repérés dans les environs immédiats du site de *Montgerval* (fig.4), parmi lesquels une probable *villa*, daté d'après le mobilier céramique des Ier/IIème s. apr. J.-C., au lieu-dit le *Chêne Hamon*.

Par ailleurs, une fouille menée au lieu-dit *le Perray* en 1989, sur l'emplacement d'une usine d'enrobage située à quelques centaines de mètres au sud-est du site de *Montgerval*, a révélé une occupation rurale gallo-romaine, sous la forme dans un premier temps d'un parcellaire dépendant probablement d'une *villa* remontant au début du IIIème s. apr. J.-C., et dans une seconde phase d'une restructuration du territoire lié à l'apparition d'un bâtiment vers la fin du IIIème siècle (Beuchet 1989) (fig.5).

Enfin, la fouille menée en 2001 au lieu-dit *la Coudre*, située sur les parcelles immédiatement voisines au sud-est du site de *Montgerval* à l'emplacement du cinéma multiplexe, a livré deux fonds d'urnes de l'Age du Bronze placées dans des fosses. Des structures comportaient du mobilier lithique associé à du matériel plus récent (du mobilier lithique épars a également été recueilli lors de la fouille de L. Beuchet, hors de tout contexte).

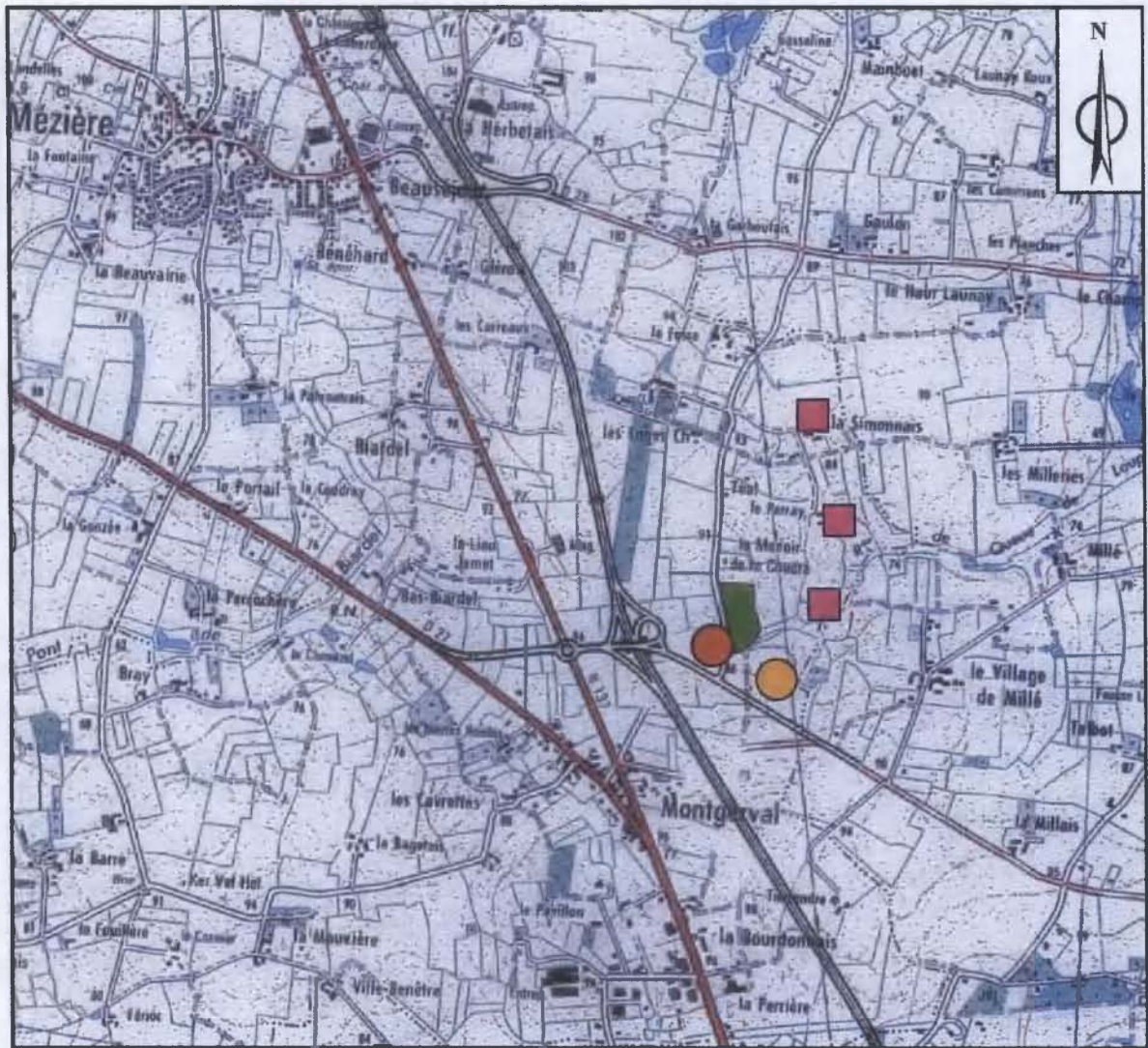
L'occupation la plus importante révélée lors de cette fouille correspond à un parcellaire gallo-romain, associé à des trous de poteaux épars et à des fosses, datant pour l'essentiel de la seconde moitié du IIème s (fig.5). Le mobilier mis au jour se rapportait à un habitat, non

révélé sur l'emprise de la fouille, mais qui devait se trouver à proximité (Le Boulanger *et al.* 2002).

Notons que le diagnostic ayant donné lieu à la fouille qui nous occupe avait révélé, selon E. Roy, des structures gallo-romaines, en particulier des fossés, datés grâce à leur orientation similaire à celle des fossés mis au jour sur la fouille de F. Le Boulanger (Roy *et al.* 2002), mais que ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une prescription de fouille (fig.3).

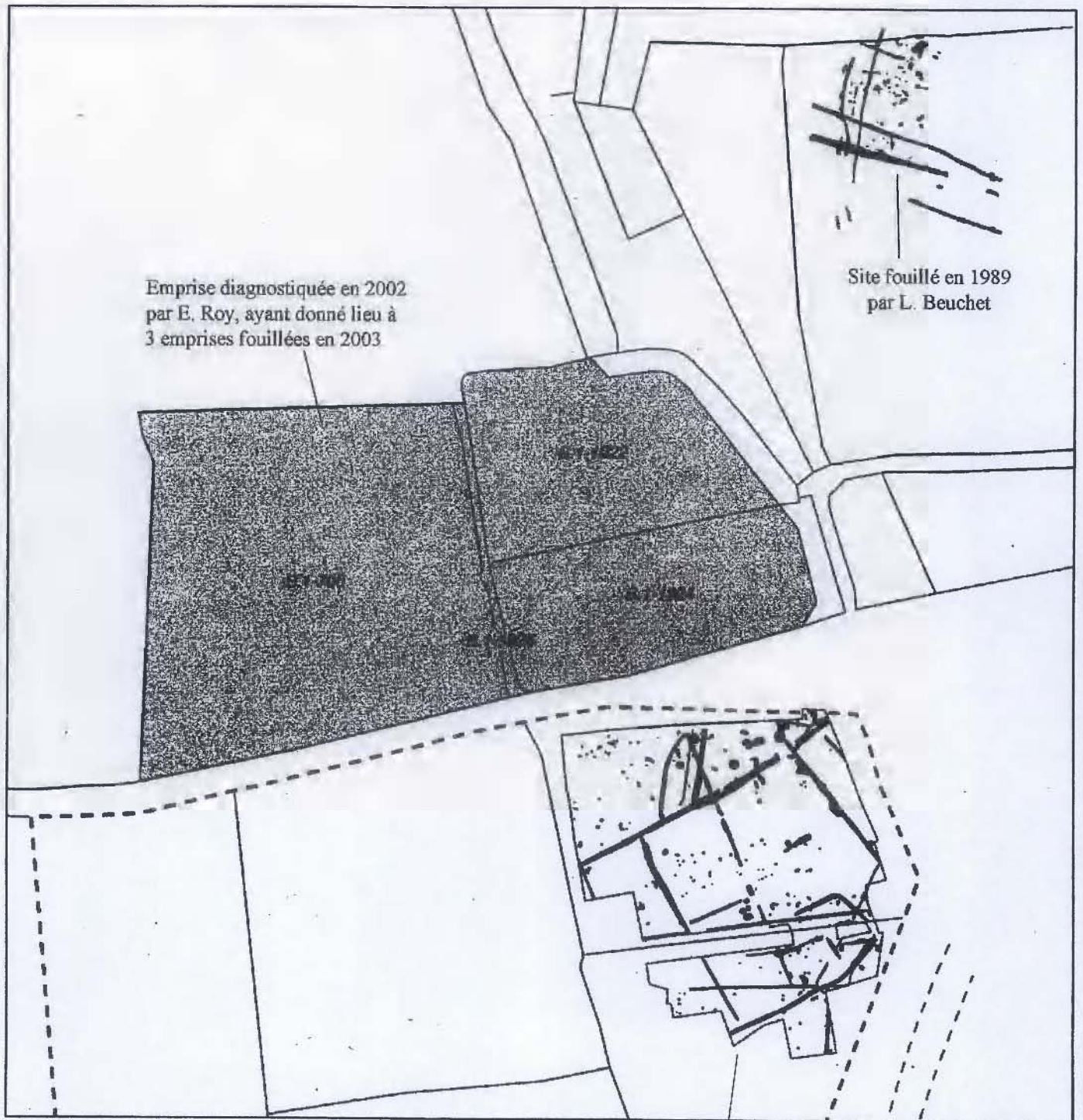
Pour compléter le contexte archéologique environnant, signalons que deux voies antiques, la voie Rennes - Corseul (*Condate - Fanum Martis*), et la voie Rennes - Saint-Servan (*Condate - Alet*) – cette dernière remontant *a priori* au IV^{ème} siècle –, traversent également la commune (Beuchet 1989).

On le voit, le potentiel archéologique de ce secteur de la commune de la Mézière est particulièrement riche, notamment en ce qui concerne la période gallo-romaine. Il est dans ce contexte particulièrement surprenant que la fouille du site de *Montgerval* ait livré si peu de structures et que le mobilier recueilli soit si pauvre, indiquant ainsi que l'on se situe toujours en périphérie d'un probable habitat gallo-romain, ainsi que d'un site de l'Age du Bronze, dont les épices restent toujours à découvrir.



Légende :

- Gisements de surface gallo-romains découverts en prospection
- Site gallo-romain fouillé en 1989 par L. Beuchet
- Site gallo-romain fouillé en 2001 par F. Le Boulanger
- Parcelles diagnostiquées en 2002 par E. Roy ayant donné lieu à la présente fouille



0 50m 100m

Site fouillé en 2001
par F. Le Boulanger

3. Méthodologie et conditions d'intervention

Trois décapages distincts ont été effectués, correspondant aux trois zones de prescription délimitées par le SRA. Le décapage a été réalisé grâce à une pelle mécanique munie d'un godet lisse d'une largeur de 3 m.

Par souci de simplicité, il a été attribué un numéro à chaque zone de fouille : la zone 1 à l'est, la zone 2 au centre, la zone 3 au nord-ouest. Les vestiges mis au jour dans chacune d'entre elles ont fait l'objet d'une numérotation propre à chaque zone : de 1001 à n pour la zone 1, de 2001 à n pour la zone 2, de 3001 à n pour la zone 3.

Dans la plupart des cas, il n'a pas été attribué de numéro de sondage distinct du numéro de structure, sauf en ce qui concerne les fossés. Plusieurs sondages ayant été réalisés dans chacun des fossés, nous les avons numérotés de 1 à n à chaque fois, en précisant avant le numéro de la structure.

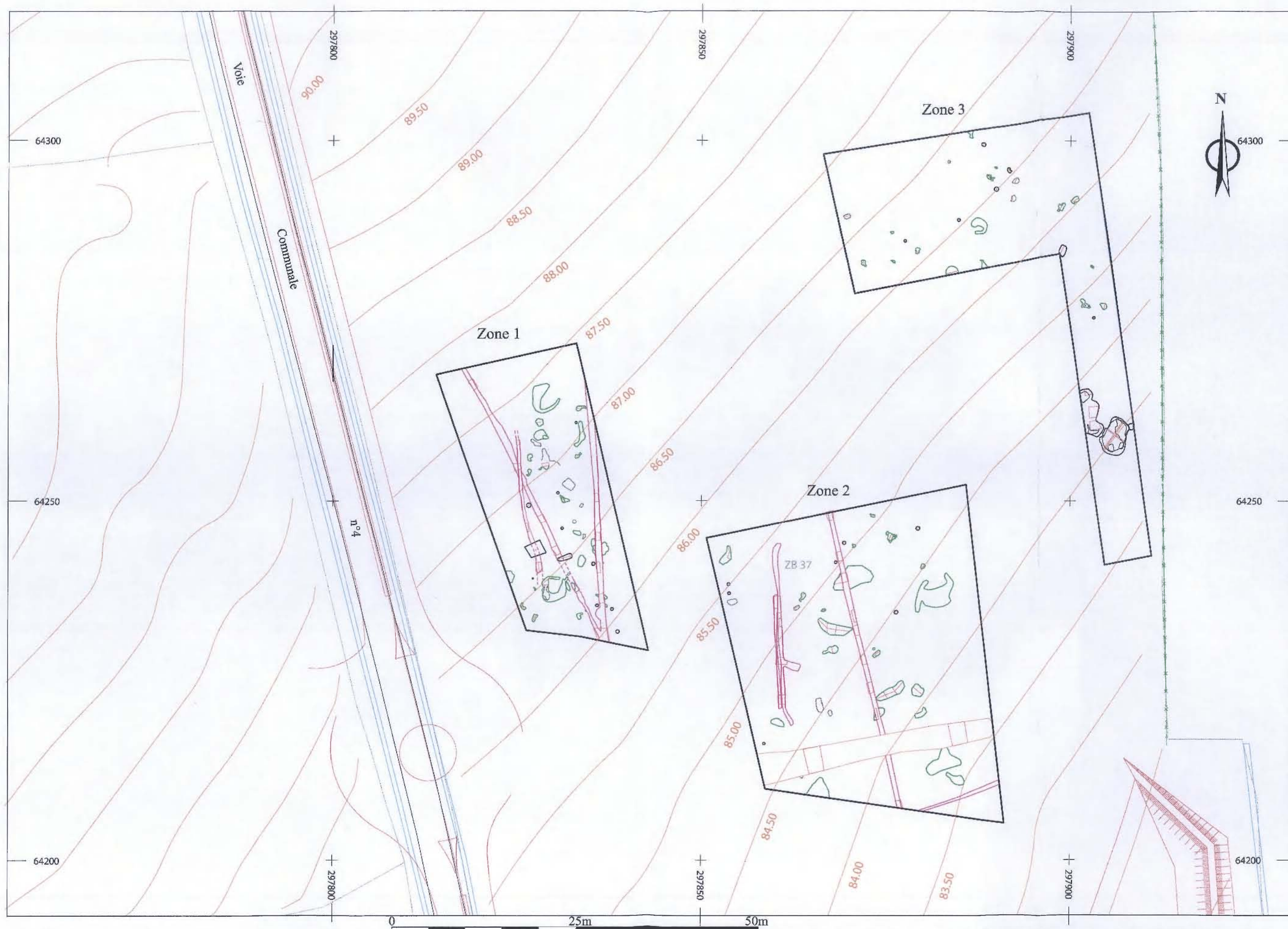
Il est important de signaler qu'il n'a pas été possible de décapier la surface totale de fouille initialement prévue, qui se montait à 3 960 m², divisée en 1 080 m² pour la zone 1, 1 800 m² pour la zone 2, et 1 080 m² pour la zone 3 (fig.3). En effet, les divers aménagements déjà effectués dans le cadre de la réalisation de la ZAC ont rogné une partie de l'emprise de prescription des zones 1 et 2 (fig.6). Ainsi, la construction du rond-point, la présence de réseaux le long de la voie départementale n°4, de même que les remaniements du terrain et la présence de nombreux déblais dans la parcelle liés à ces aménagements, nous ont obligés à laisser de côté une surface de 380 m² à l'est et au sud de la zone 1, où seuls environ 700 m² ont pu être ouverts.

Il en va de même pour la zone 2, qui s'est vue réduite de 410 m² à cause de la construction de la voie d'accès au parking bordant le côté sud de la parcelle. Les travaux et le remaniement du terrain environnant nous ont conduits à ignorer l'angle sud-est de l'emprise initiale de la zone 2, ainsi qu'une bande de terrain située au sud. Seuls 1 390 m² ont donc été décapés.

La zone 3 a pu être intégralement traitée, bien que sa surface soit finalement inférieure d'une centaine de m² à la surface prévue.

Tous les fossés ont fait l'objet de sondages systématiques, transversaux et longitudinaux, de même que les intersections. Dans chaque fossé, les sondages ont été numérotés de 1 à n, et les deux sondages pratiqués aux intersections ont été nommés A et B.

Pour le reste des éléments mis au jour, le nettoyage a très vite laissé supposer qu'il ne s'agissait pas de structures archéologiques. Nous en avons toutefois sondé une grande partie en les vidant par moitié, afin de démontrer qu'il s'agissait bien d'écofacts et non pas de vestiges anthropiques.



La Mézière
Montgerval-ZAC Cap Malo

Fig. 6 : Plan général des trois zones de fouille avec figuration des éléments mis au jour (structures et écofacts)

4. Résultats de la fouille

Introduction

Au total, sur les trois zones de fouille confondues, 110 éléments ont été mis au jour : 43 sur la zone 1, 38 sur la zone 2, et 29 sur la zone 3 (fig.6). Parmi ceux-ci, 75 éléments ne sont que des écofacts, chablis, terriers, trous et galeries de fousseurs et de racines, et taches limoneuses grises naturelles correspondant au niveau supérieur issu de l'altération des racines des plantations jalonnant la zone, et piégé dans de petites dépression ou irrégularités du terrain.

Nous obtenons ainsi une proportion de 68% des éléments mis au jour qui ne correspondent à rien, les 32% restants correspondant à ce que nous avons qualifié de « structures », bien que cette identification soit plus que douteuse dans la majorité des cas.

4.1. La zone 1

Sur les 43 éléments retenus sur cette zone après nettoyage manuel, seuls 12 ont été interprétés comme des structures archéologiques (c'est à dire environ 28%). Il s'agit de 3 fossés, 8 trous de poteaux, et une fosse (fig.7). Précisons que la numérotation des structures, au départ continue, comporte de nombreux « trous », des éléments ayant au préalable été marqués comme telles et s'étant finalement avérés nuls et non avenues.

Les trous de poteaux

Aucune cohérence n'a été constatée dans leur disposition. Il faut dire que leur faible nombre reconnu ne se prêtait guère à une quelconque interprétation. Il s'agit des structures 1012, 1013, 1014, 1016, 1019, 1018, et 1020. Le dernier de la liste (n°1022) n'a pas pu être fouillé, la zone où il se trouvait ayant été inondée dès le début de l'opération.

Ils sont majoritairement comblés d'un unique sédiment limoneux brun moyen ou grisâtre meuble totalement stérile (sauf le n° 1014 qui comportait quelques traces de charbon de bois). Deux d'entre eux, les structures 1012 et 1018, présentent un comblement double, mais il s'agit d'un limon argileux beige / jaune correspondant à du substrat perturbé.

Leur diamètre est très variable, et aucune constante ne se dessine : il varie entre 29 et 80 cm, la moyenne étant de 49 cm. Notons que les deux plus petits (n°1018 et 1019) comportent un comblement gris, et sont particulièrement peu profond. Il est possible qu'il ne s'agisse que de dépressions comblée par le limon grisâtre naturel qui recouvre toute la surface de la zone 1.

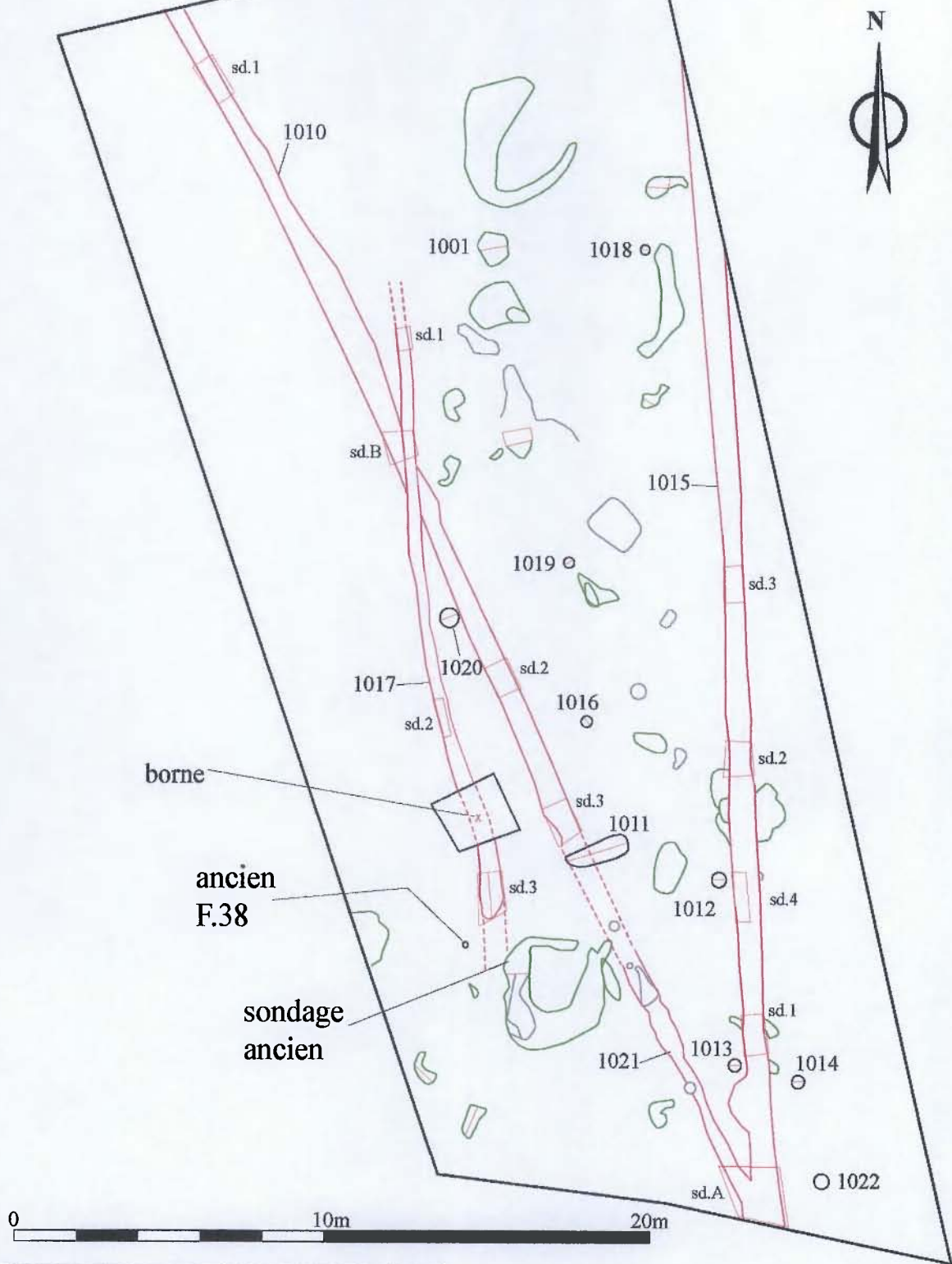
Leur profondeur est en revanche similaire. Outre ces deux dernières structures très arasées (?), elle se situe autour d'une vingtaine de centimètres. Leurs profils sont par contre relativement dissemblables (cuvettes à parois plus ou moins évasées, fonds plus ou moins plats et bords plus ou moins droits) (fig.8).

Ces trous de poteaux sont de datation indéterminée : aucun mobilier n'en a été retiré, et aucune chronologie relative n'a pu être distinguée.

La structure n°1011 peut peut-être être interprétée comme une fosse (?). D'une longueur de 2m, elle présente un profil perturbé aux parois évasées et au fond irrégulier relativement plat. Elle est comblée d'un sédiment limoneux comportant quelques traces de charbon (fig.8).

Une chronologie relative peut être établie avec le fossé 1010/1021 puisqu'elle le recoupe, mais aucun mobilier ne permet de la dater.

ZONE 1



Légende :





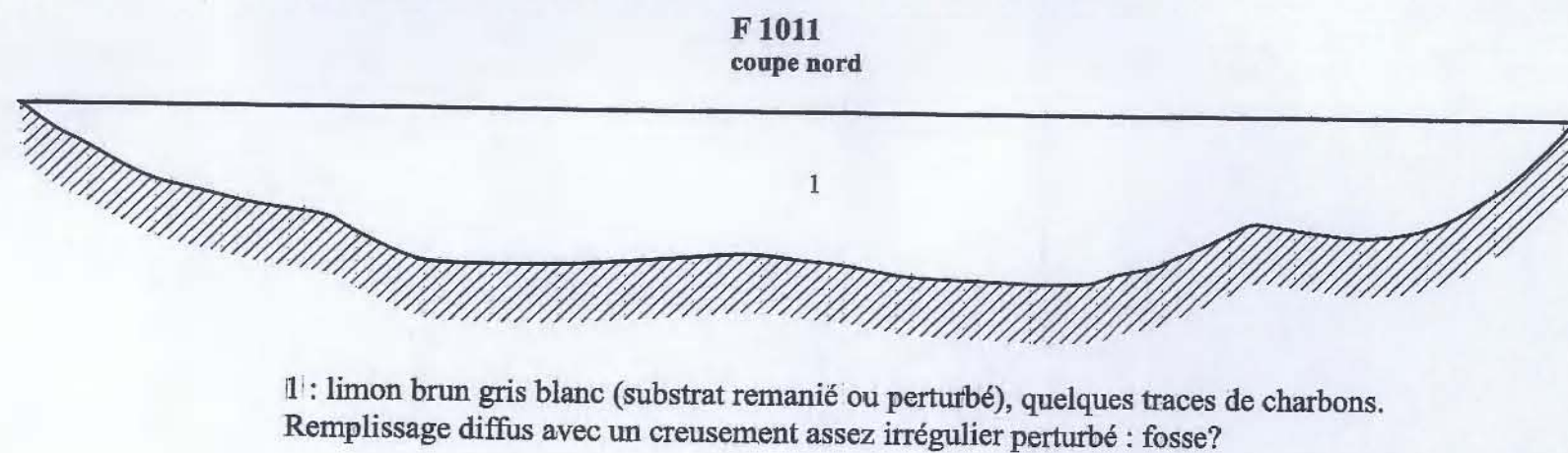
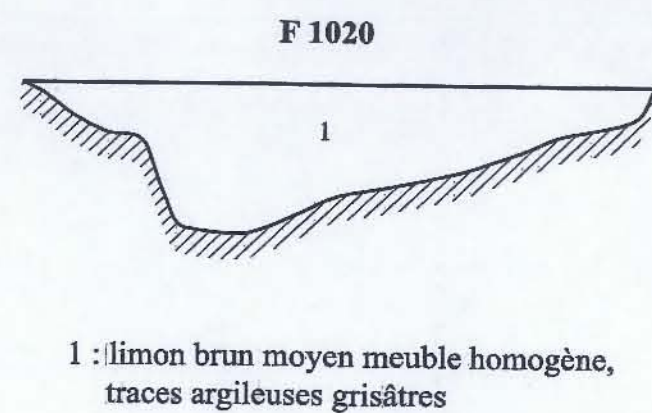
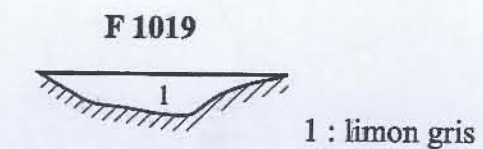
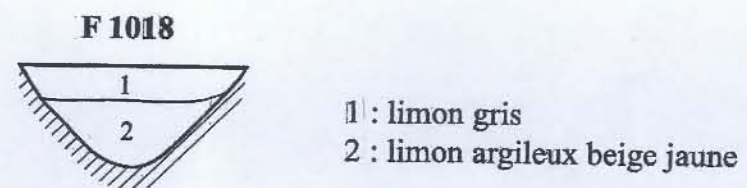
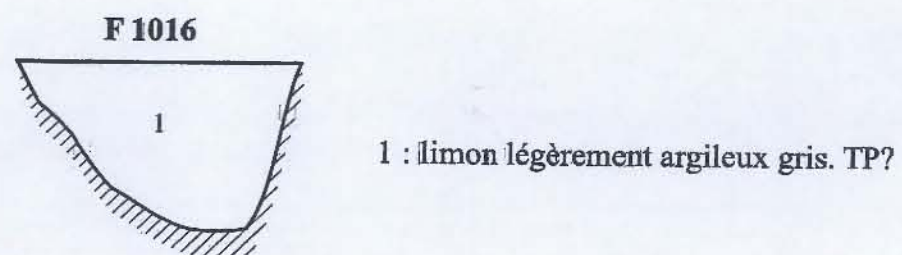
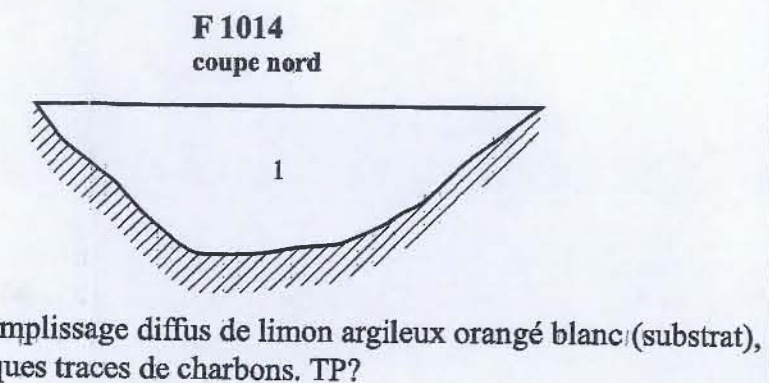
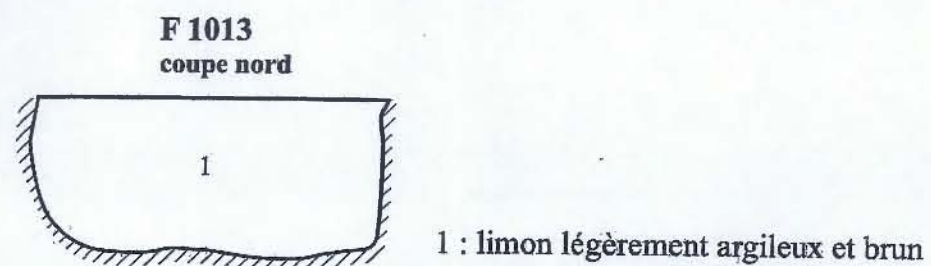
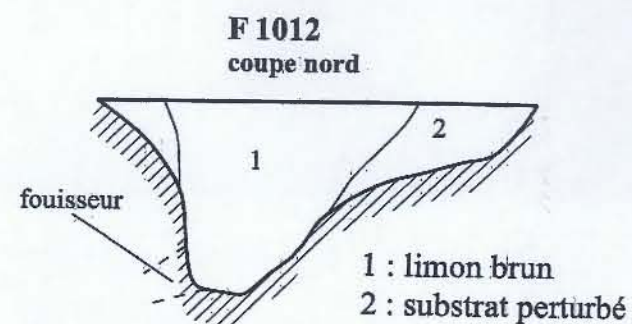
-  fossés
-  trous de poteaux ?
-  écofacts (chablis, trous de fousseurs, trous de racines...)
-  taches naturelles limoneuses grisâtres

Fig. 7 : Plan de la zone 1, avec figuration des structures et des écofacts

ZONE 1



Les fossés

Les trois fossés mis au jour ont fait l'objet de multiples sondages, tant transversaux que longitudinaux (fig.7). Nous avons en effet tenté de déterminer si certains pouvaient comporter des palissades, comme cela avait été évoqué lors du diagnostic, ou si des surcreusements ou des interruptions étaient perceptibles à la fouille.

Il s'agit des structures 1010, 1021, 1015, et 1017. Les numéros 1010 et 1021 ont été attribués à ce qui forme probablement un seul et même fossé, mais celui-ci s'interrompt sur une longueur d'environ 4 m. Un numéro a donc été attribué à chaque section. Cette interruption se situe dans une zone particulièrement difficile à déchiffrer en raison de la très faible lisibilité du sol et des multiples perturbations présentes à cet endroit. Il semble cependant que l'interruption corresponde à une mauvaise conservation du fossé dans cette partie de la zone 1.

Ces trois fossés suivent deux directions différentes. Le fossé 1010/1021 suit une direction nord-ouest/sud-est. Il est recoupé par le fossé 1017, de tracé irrégulier mais orienté grosso modo nord/sud. Le dernier fossé (n°1015) suit le même axe nord/sud, et rejoint la section 1021 du premier fossé au sud, en extrême limite d'emprise.

Une certaine chronologie relative a ainsi pu être établie entre les fossés 1010 et 1017, et entre les fossés 1021 (=1010) et 1015.

Si nous prenons les éléments chronologiquement, il convient de traiter en premier lieu le fossé 1015. En effet, la chronologie relative indique qu'il est recoupé par la section 1021 du fossé 1010/1021 (fig.9, sd.A). Il a été reconnu sur une longueur d'environ 37 m, de la limite d'emprise est à la limite d'emprise sud de la zone 1.

Ce fossé a fait l'objet de trois sondages transversaux (sd.1, 2, 3), d'un sondage longitudinal (sd.4), et d'un sondage en limite d'emprise au niveau de l'intersection avec le fossé 1021 (sd.A) (fig.7).

Les sondages 1 à 3 montrent un comblement double constitué d'un limon légèrement argileux gris à brun moyen avec quelques inclusions charbonneuses. L'US 2, que l'on retrouve au fond et sur une certaine hauteur le long des parois, semble correspondre à du substrat remanié, ce qui n'indique pas qu'il y ait eu deux creusements successifs, mais que le fond semble avoir été perturbé. D'une largeur moyenne de 0,65 m, et d'une profondeur conservée d'une quarantaine de centimètres, il présente un profil irrégulier avec un fond étroit à peu près plat, et des parois évasées (fig.9, sd.1 à 3). Le sondage 4 confirme ce profil et ce double comblement. Aucun aménagement interne ne semble avoir existé, du moins dans la partie sondée (fig.9, sd.4).

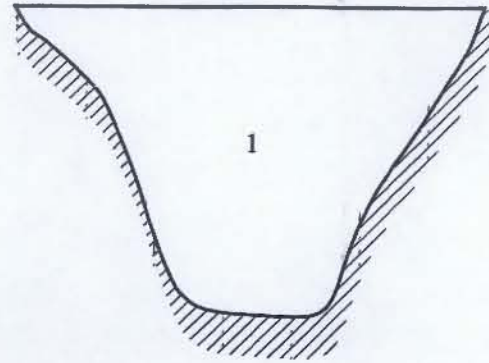
L'un des sondages a livré les fragments d'un récipient protohistorique, sans plus de précision (cf. *infra*, étude du mobilier).

Le sondage pratiqué à l'intersection avec F 1021 indique la postériorité de F 1015, qui semble pouvoir être daté de l'époque protohistorique, d'autant que F 1010/1021 a également livré du mobilier datable de cette même grande période, dont un fragment pouvant appartenir à l'Age du Bronze ou au 1^{er} Age du Fer

La section 1010 a pu être suivie sur environ 29 m, avant de disparaître sur quelque 4 m de long dans un secteur, nous l'avons dit, difficile à lire. La section 1021, exactement dans l'axe, se retrouve sur environ 9 m. Notons dès à présent que l'interruption de ce fossé ne semble pas traduire un acte volontaire, comme une ouverture dans le fossé. Elle se situe en effet dans une zone très perturbée, et de vagues traces pouvant appartenir à ce fossé ont été repérées entre F 1010 et F 1021. Il semble bien qu'il y ait eu à l'origine une continuité entre ces deux sections. Il est totalement impossible de préciser si une ouverture aurait été pratiquée dans un second temps d'utilisation.

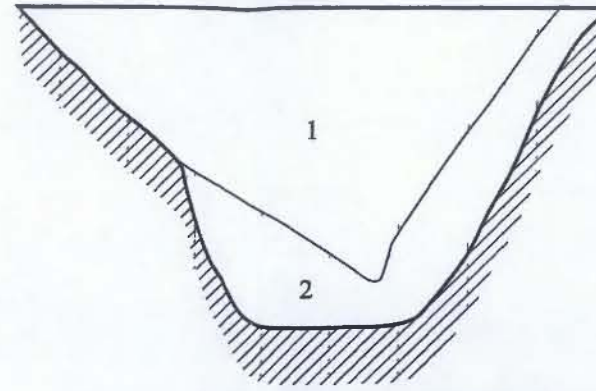
ZONE 1

F 1015, Sd 1
coupe sud



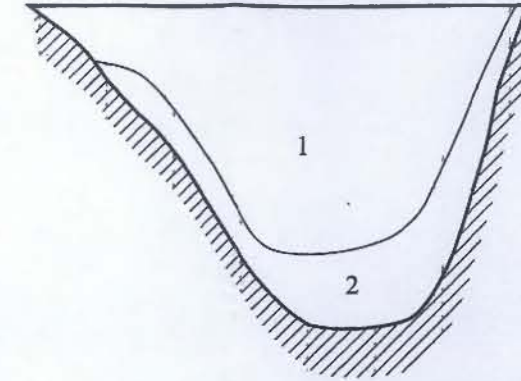
1 : limon légèrement argileux gris, quelques traces de charbons, quelques quartz

F 1015, Sd 2
coupe nord



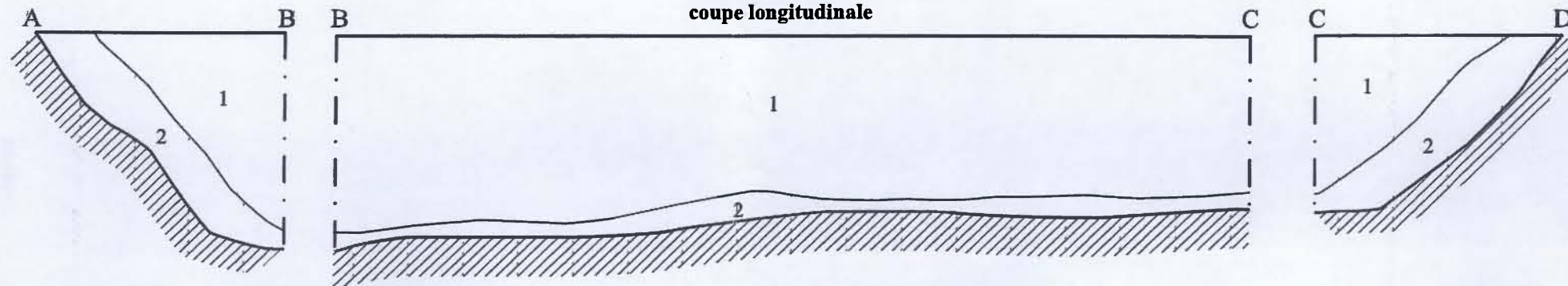
1 : limon brun, quelques traces de charbons
2 : limon argileux brun jaune (substrat remanié)

F 1015, Sd 3
coupe sud



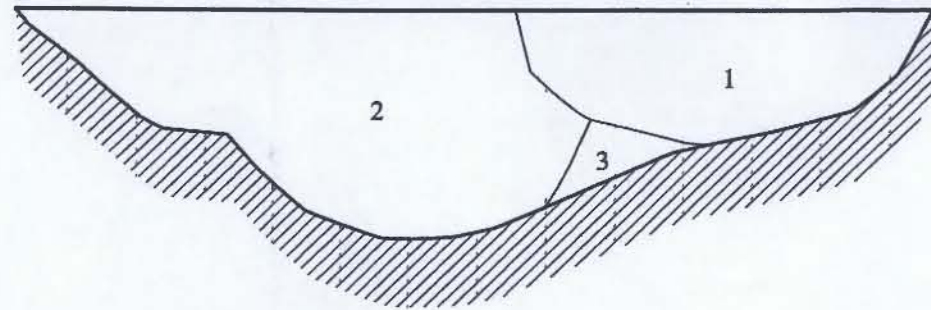
1 : limon gris, quelques traces de charbon
2 : limon argileux gris jaune (substrat remanié)

F 1015, Sd 4
coupe longitudinale



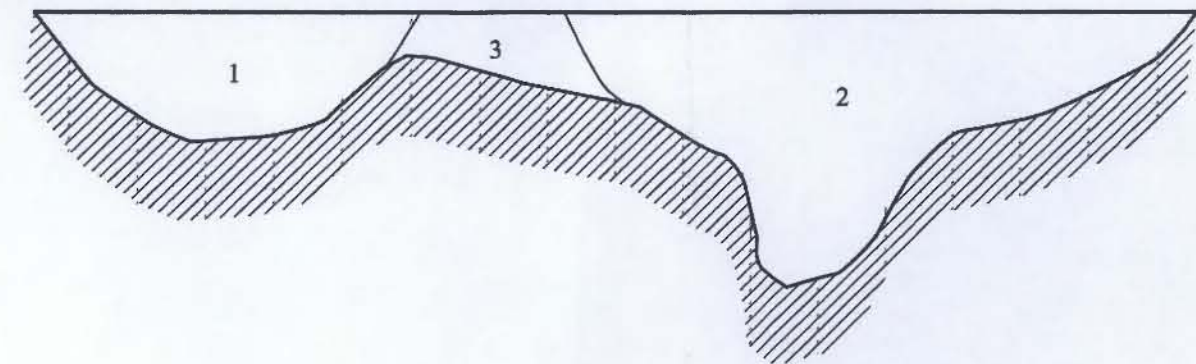
1 : Limon légèrement argileux brun gris, traces de charbon de bois.
2 : Limon argileux brun gris orangé, traces de charbon de bois.

Intersection F 1015 - F 1021 (= 1010), Sd A
coupe sud



1 : 1021 (= 1010) Limon argileux brun gris, traces de charbon de bois.
2 : Limon argileux brun gris, traces de charbon de bois.
3 : Substrat remanié.

Intersection F 1015 - F 1021 (=1010), Sd A
coupe nord

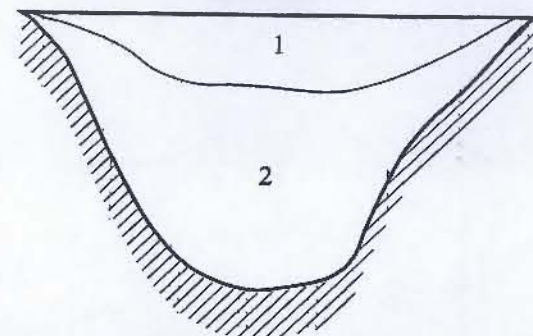


1 : 1021 (= 1010) Limon argileux brun gris, traces de charbon de bois.
2 : Limon argileux brun gris, traces de charbon de bois.
3 : Substrat remanié.

0 1 m

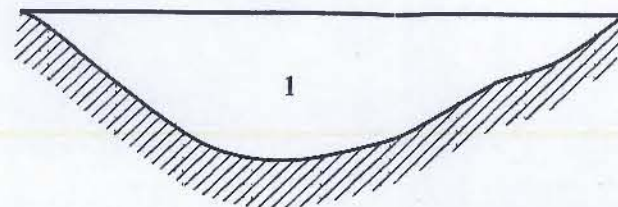
ZONE 1

**F 1010, Sd 1
coupe nord**



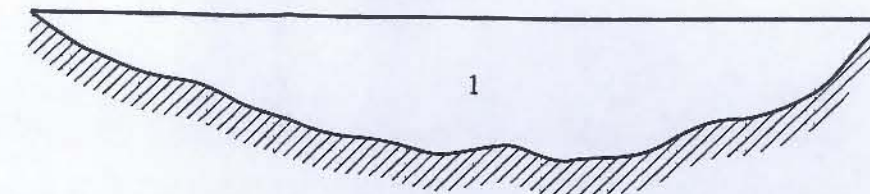
1 : limon brun gris, céramique
2 : limon argileux beige orangé (substrat remanié)

**F 1010, Sd 2
coupe sud**



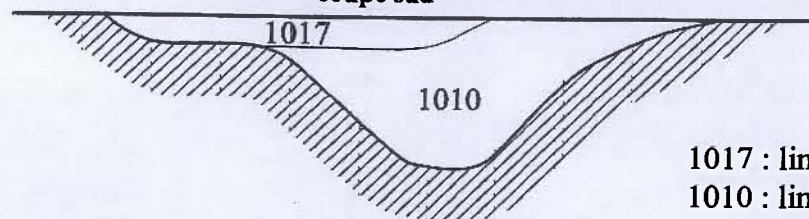
1 : limon légèrement argileux gris beige, quelques traces de charbons

**F 1010, Sd 3
coupe nord**



1 : limon légèrement argileux brun beige, quelques traces de charbons

**Intersection F 1017 - F 1010, Sd B
coupe sud**



1017 : limon légèrement gris
1010 : limon légèrement argileux brun gris

**F 1017, Sd 1
coupe sud**



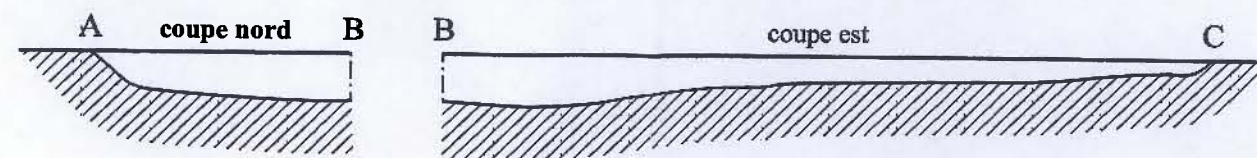
1 : limon légèrement argileux gris

F 1017, Sd 3, coupe longitudinale



1 : limon légèrement argileux brun gris

F 1017, Sd 4 (extrémité)



1 : limon légèrement argileux beige.



Le comblement de ces deux sections est parfaitement similaire, de même d'ailleurs que celui de F 1015, rendant la lecture de la coupe du sondage A relativement malaisée.

Outre ce sondage, trois autres ont été effectués dans F 1010 (sd.1 à 3). Ils indiquent un arasement progressif vers le sud (la profondeur conservée passe de 0,70 à une trentaine de centimètres), ce qui explique également la disparition de F 1010 vers le sud. Le comblement est un sédiment limoneux légèrement argileux brun à gris comportant quelques inclusions charbonneuses. Ce fossé, dont la largeur varie entre 1,30 et 2,20 m, accuse un profil en cuvette relativement irrégulier (fig.10, F 1010 sd.1 à 3).

Le sondage B a été réalisé à l'intersection avec le fossé 1017. Il confirme l'antériorité de F 1010, ce qui était déjà perceptible en surface (fig.10, sd.B). Il s'agit d'un petit fossé (large de 0,80 à 1 m), au tracé relativement irrégulier, reconnu sur une longueur de 19 m. Il n'est pas perceptible au nord, et s'interrompt au sud à peu près au même niveau que F 1010, ce qui semble confirmer que cette zone a été largement perturbée, en plus d'être difficilement déchiffrable. Les sondages 1 et B indiquent une profondeur conservée quasi nulle (3 à 4 cm), un fond relativement plat, et des parois évasées, ce qui se retrouve dans les sondages longitudinaux 3 et 4. L'épaisseur de sédiment conservée est un peu plus importante (atteignant 7 à 10 cm), mais, de même que dans le cas de F 1015, aucun aménagement interne n'a été appréhendé (fig.10, sd.B et F 1017 sd.1 à 4).

L'absence de mobilier et d'association de structures rend ce fossé indatable, bien qu'il soit postérieur à F 1010.

Conclusion

Les rares vestiges archéologiques attestés dans la zone 1 ne peuvent pas être interprétés. Tout au plus peut-on mentionner deux fossés protohistoriques au sens large, et la présence de très rares trous de poteaux. Devant la pauvreté des vestiges et du mobilier, la nature et la fonction de ces éléments restent indéterminés.

Certains éléments confirment la présence d'une occupation protohistorique dans le secteur, sans qu'il soit pour l'instant possible de déterminer où, ni de quel type. Les quelques silex résiduels récoltés lors du décapage confirment cette hypothèse.

4.2. La zone 2

Sur les 38 éléments mis au jour dans la zone 2, 25 ne correspondent qu'à des écofacts divers et variés. Nous avons gardé en tant que structure 13 éléments (soit 34,2% de l'ensemble), bien que certains soit d'identification douteuse. Les structures concernent 4 fossés, une fosse, un chemin moderne, et 7 trous de poteaux (fig11).

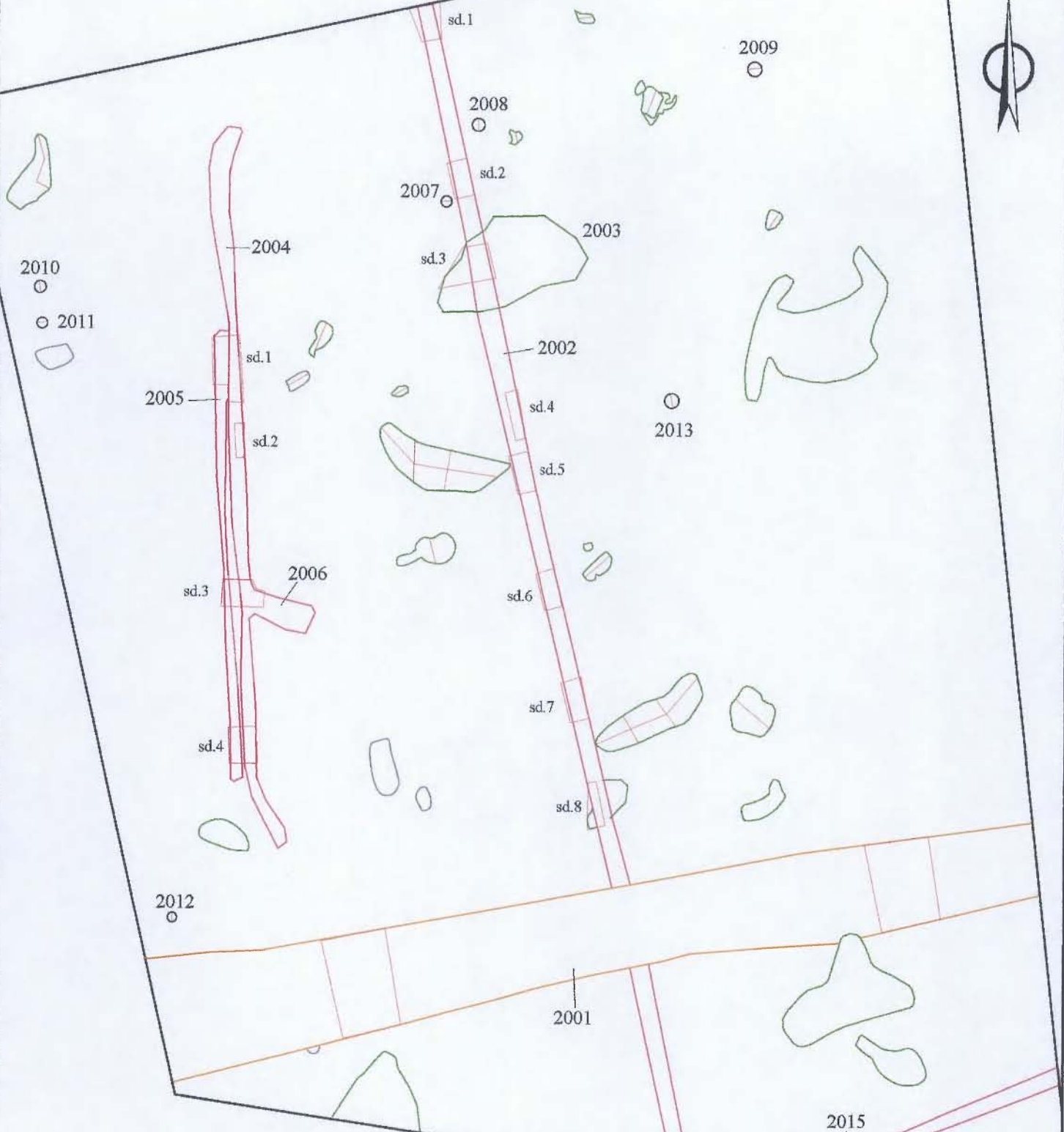
En effet, comme pour la zone précédente, de nombreux éléments avaient initialement été marqués comme structures, mais le nettoyage manuel ou la fouille de ces éléments ont rapidement permis de les éliminer de la catégorie « vestiges anthropiques ».

Les trous de poteaux

Comme dans le cas de la zone 1, leur dispersion, de même que leur fouille, n'apportent rien à la compréhension de la zone. Aucune cohérence n'a pu être observée, et leur nombre est trop restreint pour pouvoir en tirer quoi que ce soit. Notons seulement que la majorité se situe au nord de l'emprise.

Tous les trous de poteaux fouillés présentent un comblement unique limoneux brun ou gris, parfois mêlé d'éléments provenant du substrat. Leur diamètre est compris entre 0,35 et 0,50 m. Ils présentent un profil en cuvette et sont relativement arasés (entre 6 et 18 cm de

ZONE 2



Légende :






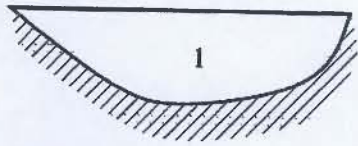
-  fossés
-  trous de poteaux ?
-  chemin
-  écofacts (chablis, trous de fousseurs, trous de racines...)
-  taches naturelles limoneuses grisâtres



Fig.11 : Plan de la zone 2, avec figuration des structures et des écofacts

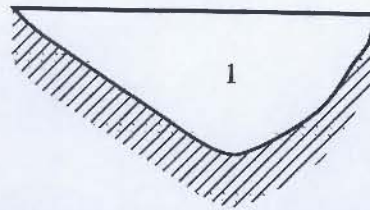
ZONE 2

F 2007



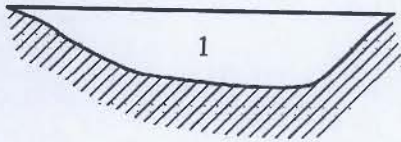
1 : limon brun grisâtre homogène
meuble et stérile

F 2008



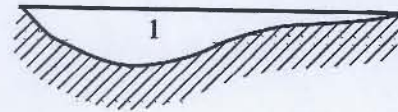
1 : limon brun grisâtre homogène
meuble et stérile

F 2009



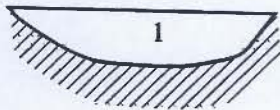
1 : limon brun grisâtre homogène
meuble et stérile

F 2010



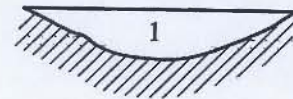
1 : mélange de limon gris et
d'argile jaune (substrat)

F 2011



1 : limon gris

F 2012



1 : mélange de limon gris



profondeur actuelle). Les 7 trous de poteaux reconnus (2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, et 2013) ont été fouillés, mais seuls 5 d'entre eux ont été relevés (fig.12). Aucun mobilier n'a été recueilli.

Les fossés

Trois d'entre eux, F 2002, F 2004, et F 2005, présentent une orientation similaire, selon un axe nord/sud. F 2015, situé dans l'angle sud-est de l'emprise de la zone 2, suit une orientation est/ouest. Il est probable qu'il formait un angle, ou du moins une intersection avec F 2002, mais cette jonction intervient hors emprise, et il n'a pas été possible de l'appréhender. Nous n'avons ainsi aucun élément de chronologie relative.

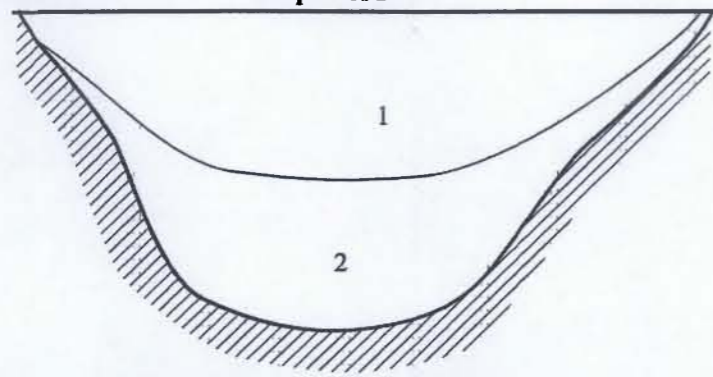
Le fossé F 2002 traverse la zone 2 de la limite d'emprise nord à la limite d'emprise sud, soit sur quelque 42,50 m. Il recoupe plusieurs chablis, dont le n°2003, partiellement fouillé lors du sondage 3, et qui a livré du mobilier résiduel.



Fig.13 : Vue générale de F 2002 avec les 9 sondages effectués (on distingue au fond le chemin moderne F 2001 recoupant F 2002)

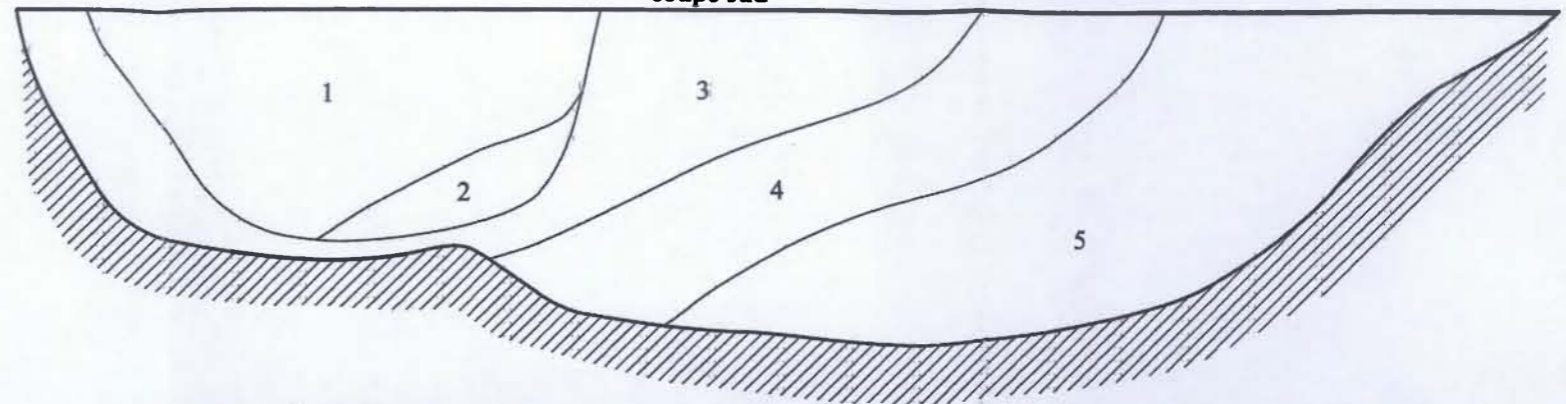
ZONE 2

F 2002, Sd 1
coupe nord



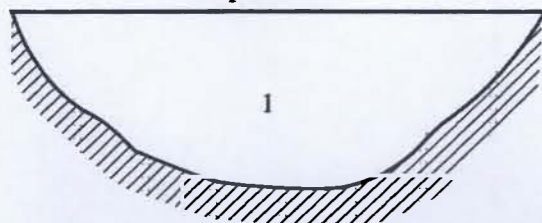
- 1 : limon brun souple, quelques traces de charbon
- 2 : limon brun gris blanc, quelques traces de charbon, quelques quartz, un tesson

F 2002, Sd 3
coupe sud



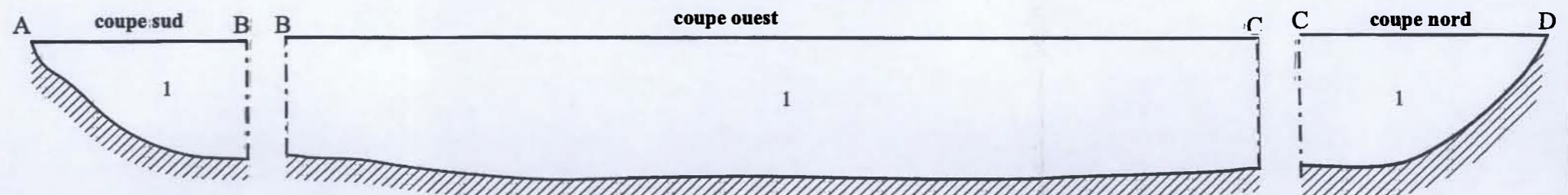
- 1 : limon très légèrement argileux brun gris, traces de charbons, céramique = 2002
- 2 : limon gris blanc = 2002
- 3 : limon gris clair et blanc, traces de charbons, 1 silex et 1 fragment de schistre travaillé = 2003
- 4 : limon gris clair, beaucoup de charbon (racines) = 2003
- 5 : limon gris blanc très compact = 2003

F 2002, Sd 2
coupe nord



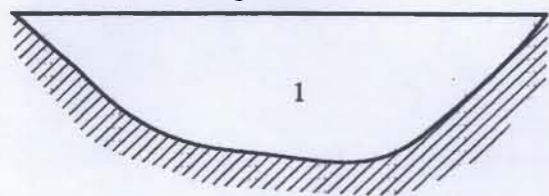
- 1 : limon légèrement argileux brun beige, traces de charbon, quelques cailloux de quartz, 1 tesson en surface

F 2002, Sd 4, coupe longitudinale



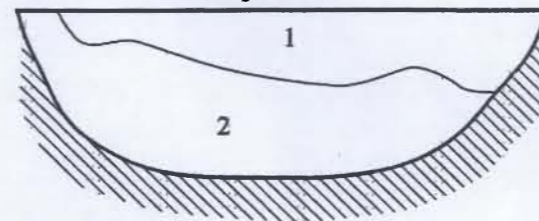
- 1 : limon légèrement argileux, traces de charbons, quelques cailloux de quartz, un tesson

F 2002, Sd 5
coupe sud



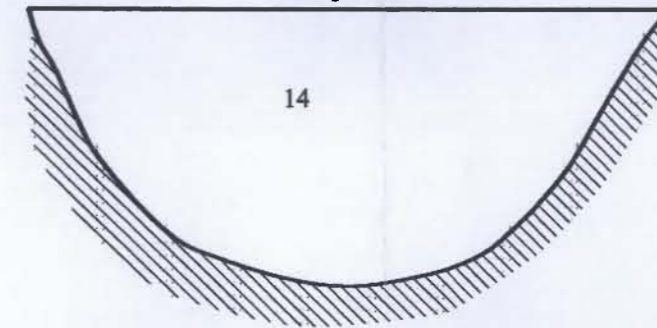
- 1 : limon légèrement argileux brun, traces de charbons

F 2002, Sd 7
coupe nord



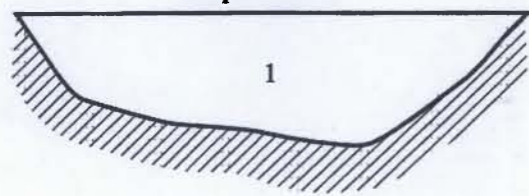
- 1 : limon brun, traces de charbon
- 2 : limon brun gris blanc assez compact, céramique

F 2002, Sd 9
coupe sud



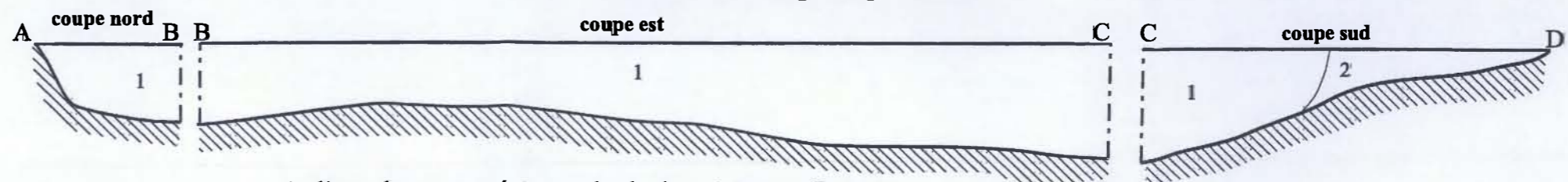
- 1 : limon brun, traces de charbons

F 2002, Sd 6
coupe nord



- 1 : limon brun, argile orangée, quelques traces de charbons

F 2002, Sd 8, coupe longitudinale



- 1 : limon brun orangé, traces de charbon, 1 tesson (F 2002)
- 2 : limon argileux gris assez diffus, 1 silex (= chablis)



Le fossé a été sondé, transversalement ou longitudinalement, en 9 points. Il présente une largeur relativement régulière comprise entre 0,65 et 0,85 m, la largeur moyenne étant de 0,75 m. Sa profondeur moyenne est de 0,25 m environ (entre 0,18 et 0,42 m). Il possède un ou deux comblements selon les sondages. Dans tous les cas, le comblement supérieur (souvent unique), consiste en un limon légèrement argileux brun/gris avec des traces de charbon. Les sondages 1, 3 et 7 comportent un second sédiment présent au fond et le long des parois, sous la forme d'un limon gris/blanc plus compact, pouvant peut-être correspondre à des traces de rétention ou de stagnation d'eau, due à la présence de racines ou au fait qu'il s'agissait d'un fossé ouvert, ou encore correspondre à des remontées de substrat altéré (fig. 14).

Le profil de ce fossé est en cuvette aux parois évasées.

Les sondages longitudinaux n'ont livré aucun aménagement.

Ce fossé semble recouper 2 chablis anciens (fig. 14, sd 3 et 8, et fig. 15 et 16).



Fig. 15 : vue du sd.3 dans F 2002, où l'on observe que F 2002 recoupe le chablis F 2003

Les sondages 1, 3, 7, et 8 ont livré un peu de mobilier attribuable à la Protohistoire, dont un pouvant dater de la fin de l'Age du Bronze ou du 1^{er} Age du Fer, ainsi qu'un peu de matériel lithique vraisemblablement résiduel (cf. *infra*, étude du mobilier).

Bien que la présence de mobilier protohistorique dans le comblement ne permette pas de dater le fossé, ni même le comblement, force est de constater qu'il s'agit d'un mobilier homogène (bien qu'il ne soit pas daté avec précision, mais aucune céramique antique ou médiévale n'est présente). Il est possible que nous soyons en présence d'un fossé protohistorique de fonction indéterminée (et indéterminable dans l'état actuel des choses), participant de l'organisation d'un territoire plutôt que d'un habitat, vu l'extrême rareté du mobilier céramique.

La seule chronologie relative qu'il soit possible de constater sur cette zone est le recoupement de F 2002 par le chemin moderne (fig. 13).



Fig. 16 : vue du sd.8 dans F 2002, où l'on observe que F 2002 recoupe un chablis (l'irrégularité du fond indique des traces de racines)

Les structures 2004 et 2005, parallèles, ont également été interprétées comme des fossés. F 2004 a été reconnu sur une longueur de 32,50 m. Son tracé semble se fermer au nord et au sud, à moins qu'il ne s'agisse d'un problème de conservation. Il est également possible que nous ne l'ayons pas vu au delà de ces extrémités, le terrain étant particulièrement malaisé à lire dans ce secteur.

Il en va de même pour F 2005, que nous avons pu suivre sur une vingtaine de mètres de long. Le lien qui entretient ces deux structures est difficilement identifiable. En effet, la différence entre les deux est en surface très difficile à cerner. A l'extrémité nord de F 2005, les deux structures sont juxtaposées, et leurs comblements, ainsi que nous l'avons mentionné, sont difficilement distinguables. En revanche, une petite bande de substrat les sépare en descendant vers le sud. Bien que nous ayons, pour ces raisons, distingué deux fossés parallèles, il est possible qu'il ne s'agisse que d'une seule et même structure avec des comblements différents, dans lequel serait mêlé du substrat. Il semble de toute façon que ces fossés soient très arasés, ce qui expliquerait l'affleurement du substrat au sein du comblement.

Quoi qu'il en soit, l'absence d'interprétation, de cohérence ou de possibilité de les rattacher à d'autres vestiges, ainsi que l'impossibilité de leur attribuer une chronologie rend ces questions obsolètes. Nous considérerons donc qu'il y a deux fossés (fig. 17).

A cela s'ajoute la fosse 2006 qui rejoint F 2004 à l'est. En surface, la différence de comblement était difficilement distinguable. Le sondage pratiqué à cette intersection a permis de constater une légère différence de comblement, indiquant une antériorité de F 2006 par rapport à F 2004 (fig 18 sd.3).

Au total, 4 sondages ont été pratiqués dans F 2004 et F 2005 confondus. Si la profondeur de F 2004 peut atteindre au maximum une dizaine de centimètres (et au minimum 4), F 2005 est encore plus arasé (de 3 à 5 cm de profondeur conservée).



Fig.17 : Vue de F 2004, F 2005 et F 2006 avec les sondages pratiqués

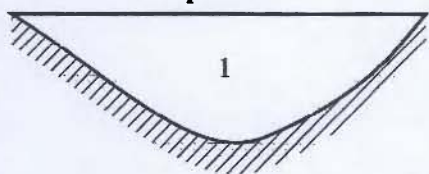
Le fond de ces deux structures est particulièrement irrégulier, comportant de nombreux recreusements correspondant selon toute vraisemblance à des traces de racines, ainsi que des terriers (fig.18, et fig. 19 et 20).

L'aspect de surface de ces deux structures, ainsi que leur profil, peuvent faire penser à un fossé correspondant à un reste de haie. L'absence de mobilier ne permet pas de les dater, et il n'est pas impossible qu'il s'agisse de structures récentes.

La fosse F 2006 semble quant à elle plus ancienne d'après la chronologie relative établie grâce au sondage 3 (fig.18, sd.3). Il reste cependant impossible d'en extraire quelque information que ce soit.

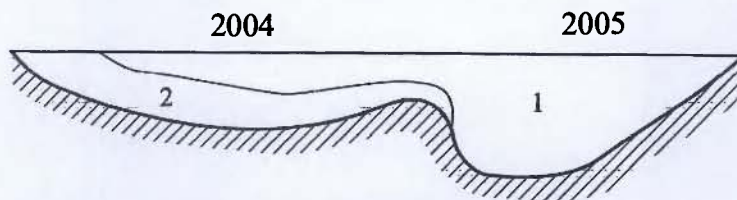
ZONE 2

F 2004, Sd 1
coupe sud



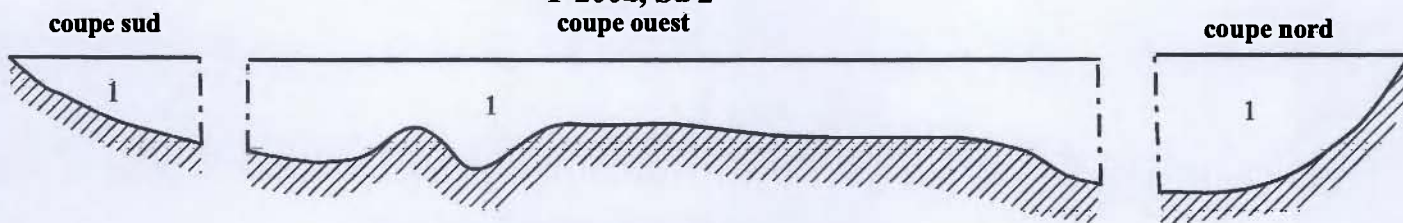
1 : limon argileux brun crème homogène

F 2004 / 2005, Sd 1
coupe nord



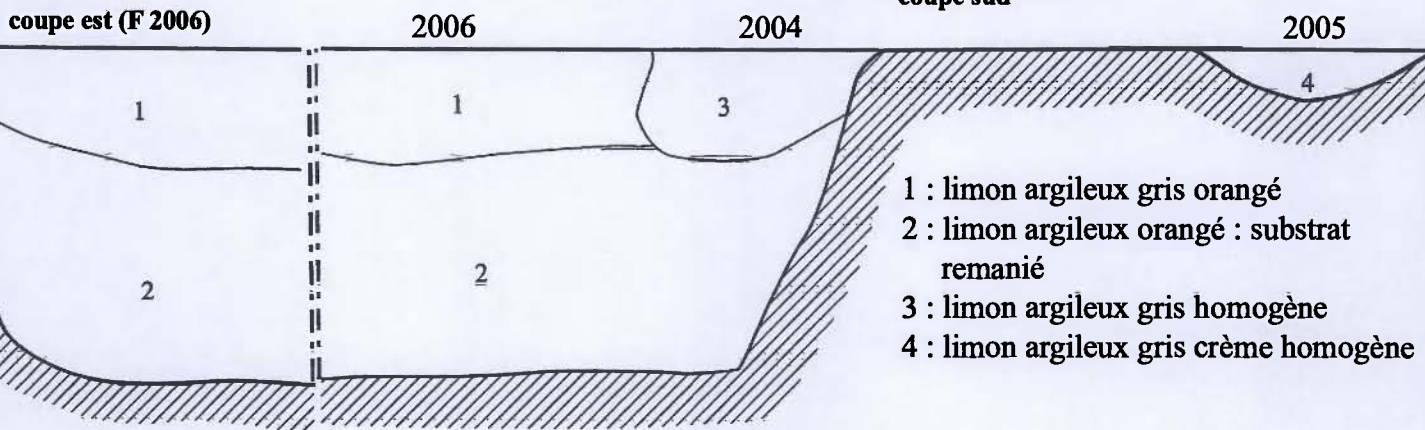
1 : limon argileux gris homogène = 2005
2 : limon argileux brun crème homogène = 2001

F 2004, Sd 2
coupe ouest



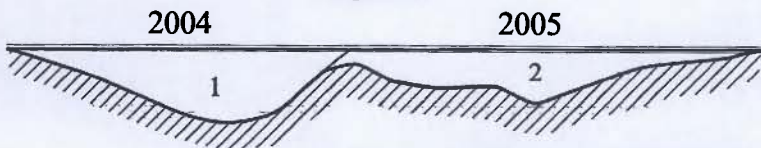
1 : limon argileux brun gris homogène

F 2004 / 2005 / 2006, Sd 3
coupe sud



1 : limon argileux gris orangé
2 : limon argileux orangé : substrat remanié
3 : limon argileux gris homogène
4 : limon argileux gris crème homogène

F 2004 / 2005, Sd 4
coupe sud



1 : limon argileux gris homogène
2 : limon argileux gris orangé





Fig. 19 et 20 : Vue de deux sondages dans F 2004 et F 2005 : on observe la faible épaisseur conservée, ainsi que l'irrégularité du fond (trous de racines...?)



Le chemin moderne

Deux sondages ont été ouverts dans ce chemin (F 2001) à la pelle mécanique dès après le décapage (fig.11). Malheureusement, le temps exécrable nous a interdit tout relevé immédiat des sections des sondages, et ces mêmes intempéries ont tout de suite rempli d'eau les dits sondages, qui sont restés pleins jusqu'à la fin de la fouille, interdisant ainsi tout relevé. Néanmoins, l'observation des sections et du fond des sondages attestent sans doute possible qu'il s'agit bien d'un chemin (trace de petits fossés latéraux, présence de traces d'ornières). On observe en surface que cette structure se distingue des autres par sa couleur beaucoup plus sombre, et qu'elle recoupe le fossé F 2002.

Elle présente en surface une forme régulière rectiligne, d'environ 3 m de large en moyenne. Plusieurs éléments de mobilier ont été ramassés en surface de cette structure, complètement hétérogène (allant du polissoir en pierre aux fragments de trépied en fer très récent, en passant par des fragments de récipient en grès). Par ailleurs, une monnaie datant de l'époque napoléonienne Napoléon III probablement), a également été recueillie (cf. *infra*, étude du mobilier).

En outre, ce chemin figure sur le cadastre napoléonien.

Conclusion

Ce secteur de fouille comporte encore moins d'éléments marquants que dans le cas de la zone 1. La proportion de structures avérées reste particulièrement faible, et d'un intérêt fortement réduit. Les rares trous de poteaux repérés ne présentent aucune cohérence, et seul le fossé F 2002 a livré du mobilier rappelant que l'on se situe aux environs d'un site protohistorique.

4.3. La zone 3

Dans cette zone, 34,5% des éléments mis au jour correspondent à des structures et, comme dans le cas des deux autres zones de fouille, nombre d'entre elles sont très incertaines. Nous avons quand-même comptabilisé 6 trous de poteaux et une fosse (encore qu'il puisse s'agir d'un chablis). Les seules structures dignes d'intérêt consistent en deux grandes fosses, probablement d'extraction, et une trace rubéfiée (fig.21).

Les 19 éléments restants sont encore des écofacts... (cf. *supra*, zones 1 et 2).

Les trous de poteaux

Les 6 trous de poteaux fouillés (F 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007) sont tout à fait dissemblables. Leur diamètre varie de 0,37 à 0,74 m (diamètre moyen de 0,53 m). Leur forme en surface, bien que plus cohérente que celle des autres éléments mis au jour (chablis...), est relativement irrégulière. Leur état de conservation est également variable (de 6 à 23 cm selon les structures, avec une profondeur moyenne de 13 cm), de même que leur profil, plutôt en cuvette plus ou moins régulière (fig.22).

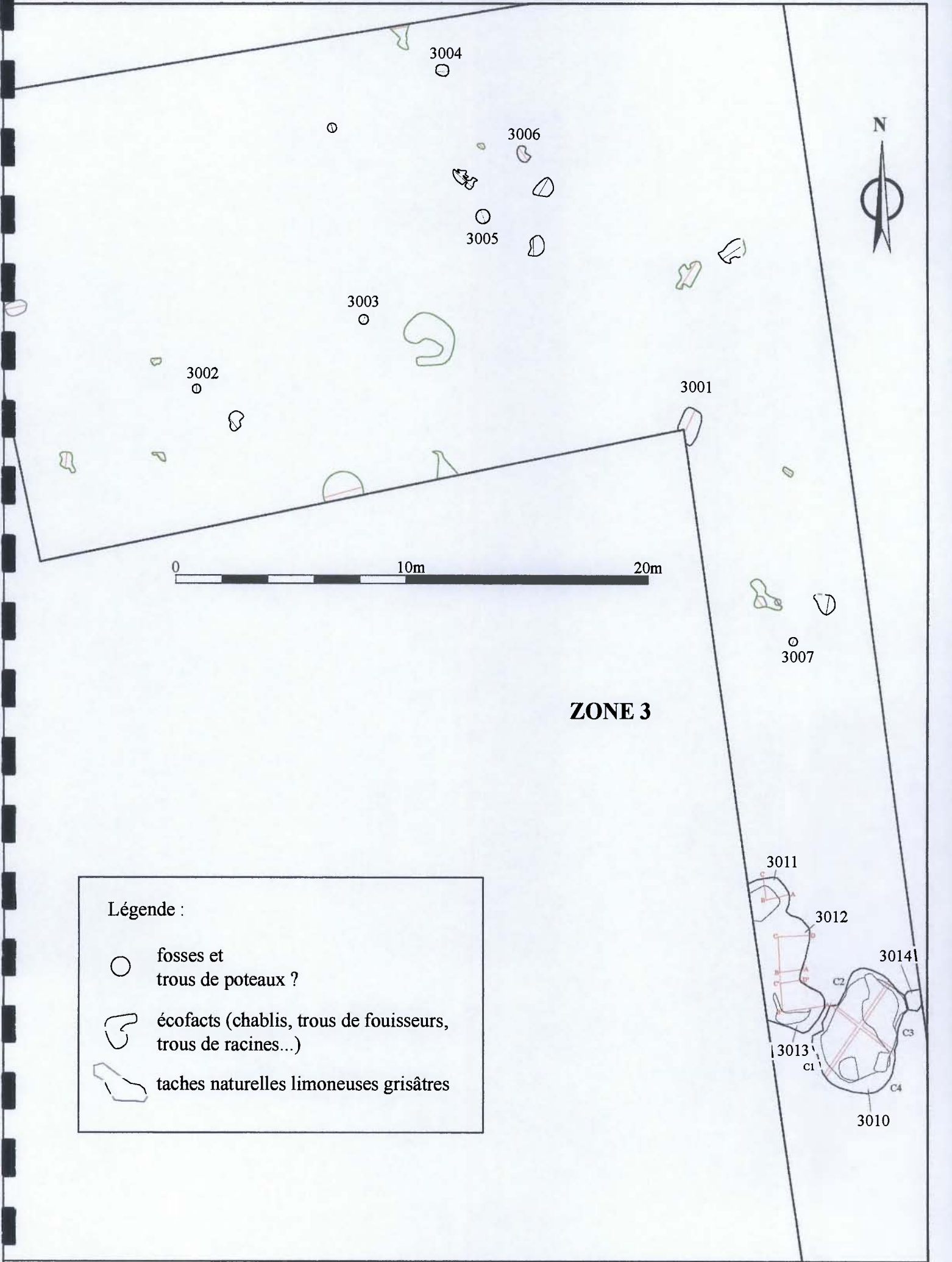
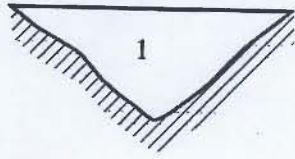


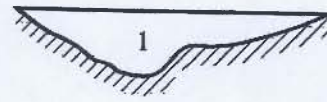
Fig.21 : Plan de la zone 3, avec figuration des structures (trous de poteaux, fosses d'extraction) et des écofacts

ZONE 3

F 3002



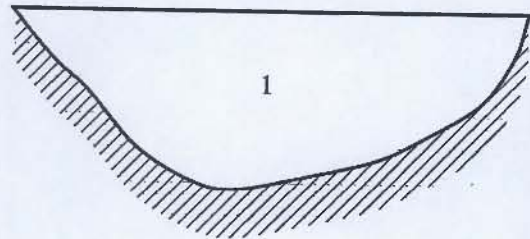
F 3003



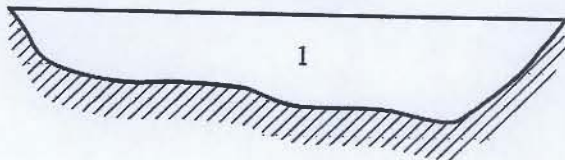
F 3004



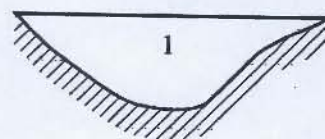
F 3005



F 3006



F 3007



1 : limon brun gris très meuble, stérile



La fosse F 3001 n'a pas pu être relevée, la coupe s'étant écroulée en raison de fortes pluies et de la nature limoneuse très meuble du comblement (fig.23). Précisons qu'elle comportait deux tessons protohistoriques ainsi que des inclusions charbonneuses, mais ces éléments ne signifient pas pour autant qu'il s'agisse bien d'une structure anthropique. Il est en effet possible que l'on ait une fois de plus affaire à un chablis, la forme générale de la fosse n'ayant pas été appréhendée du fait de sa situation en limite d'emprise. Par ailleurs, de nombreuses galeries s'enfonçaient dans les bords dégagés, probables traces de racines ou de terriers.



Fig.23 : Vue de la coupe de la fosse F 3001 avant qu'elle ne s'écroule

Les fosses d'extraction

Plusieurs éléments sont apparus lors du décapage au sud de l'emprise de la zone 3. Un numéro a dans un premier temps été attribué à chaque élément qui semblait s'individualiser. Il s'agit des structures F 3010, F 3011, F 3012, F 3013, et F 3014 (fig.21).

Si les structures F 3010 et F 3014 étaient clairement identifiées, il n'en allait pas de même pour les trois autres, qui se situent en limite d'emprise du côté est. Ces structures n'ont donc été que partiellement décapées (fig.24).



Fig.24 : Vue générale de la grande fosse F 3013 (au premier plan) / 3012 (au milieu) / 3011 (à l'arrière plan)

Trois sondages ont été pratiqués dans l'ensemble de ces structures (sondages 3011, 3012, 3013).

La fosse 3011 a été vidée dans un quart (quart nord-est, fig.25 et 26), et les deux coupes ont été relevées. Un total de 12 US a été distingué, sur une hauteur totale conservée d'environ 0,95 m (fig.27).



Fig.25 : Vue générale de la fosse F 3011/3012/3013 avec au premier plan le sondage 3011



Fig.26 : Vue du sondage 3011

ZONE 3

F 3011

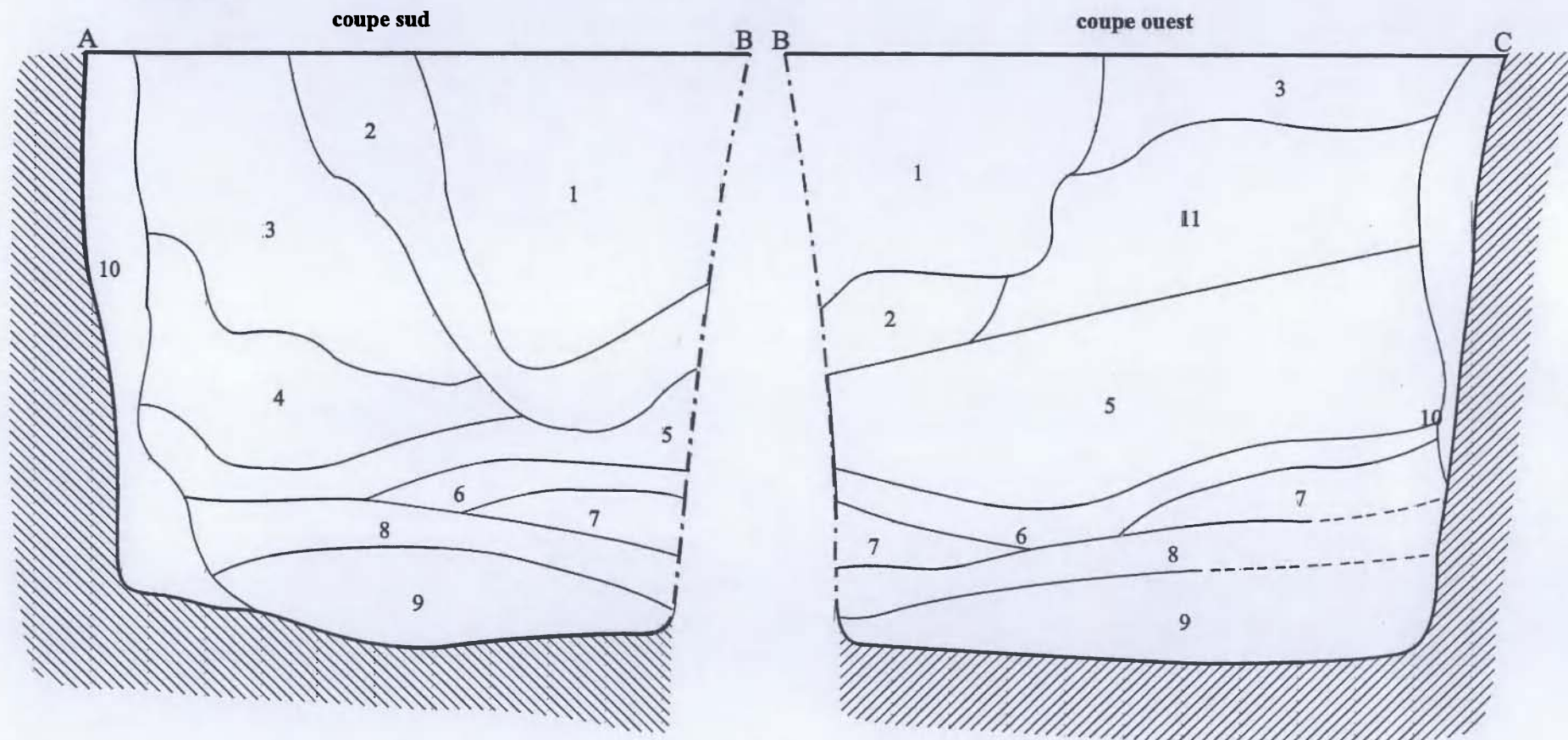


Fig.27 : F 3011, sondage 1

- 1 : Mélange argile jaune, d'argile rubéfié, de charbon et de limon argileux gris.
- 2 : Argile grise homogène
- 3 : Limon argileux brun gris homogène
- 4 : Limon gris cendreux avec inclusions de charbon et quelques fragments de terre cuite
- 5 : idem n°4 + argile jaune
- 6 : idem n°4

- 7 : Argile jaune orangé homogène
- 8 : Limon argileux gris cendreux
- 9 : Mélange argile orangé et limon gris
- 10 : argile géologique remanié orangé gris
- 11 : limon argileux gris orangé, fragments de terre cuite et charbon
- 12 : Creusement d'une fosse postérieure?

0  1 m

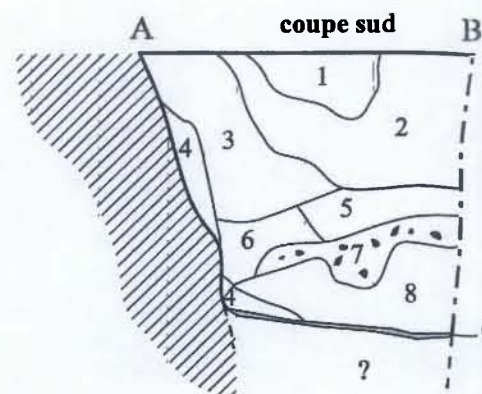
ZONE 3

Stratigraphie F 3012 :

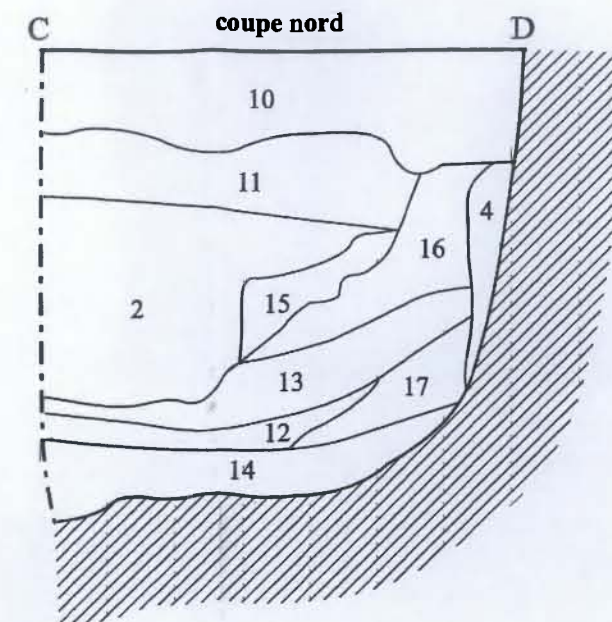
- 1 : poche charbonneuse, argile jaune, inclusion de terre cuite
- 2 : limon argileux gris orangé cendreux, inclusions de terre cuite, quelques charbons
- 3 : limon argileux gris homogène
- 4 : argile brun homogène
- 4 : argile brun orangé géologique remanié
- 5 : argile rubéfié et orangé
- 6 : argile crème homogène
- 7 : charbon, limon argileux gris foncé
- 8 : charbon, argile grise
- 9 : plaque rubéfiée posée sur le niveau charbonneux
- 10 : limon brun gris homogène
- 11 : mélange de terre cuite, argile jaune et quelques charbons
- 12 : limon argileux gris cendreux, inclusions d'argile orangé
- 13 : limon argileux cendreux gris homogène
- 14 : limon gris cendreux argileux, terres cuites, quelques quartz
- 15 : idem 13
- 16 : limon brun orangé homogène
- 17 : limon argileux brun orangé, morceaux rubéfiés

 : charbons épars

F 3012

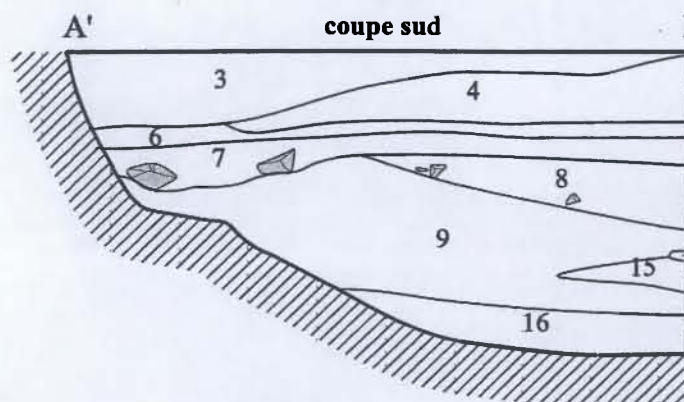


F 3012



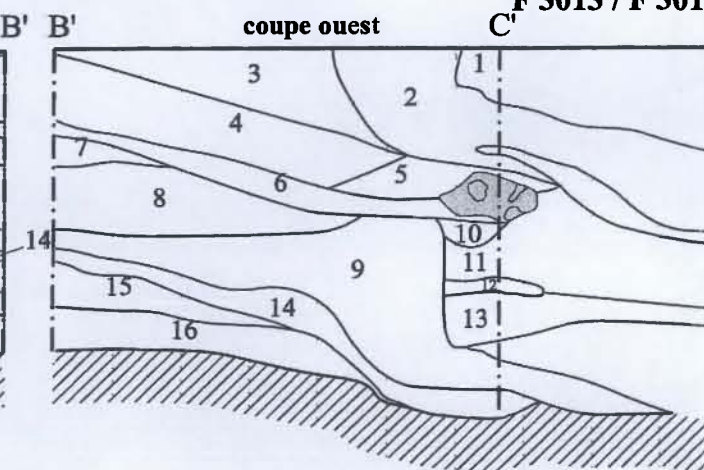
F 3013

coupe sud



F 3013

coupe ouest

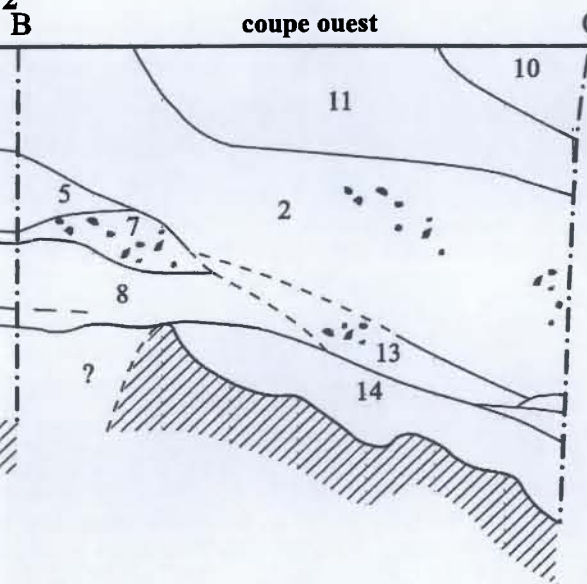


Jonction

F 3013 / F 3012

F 3012

coupe ouest



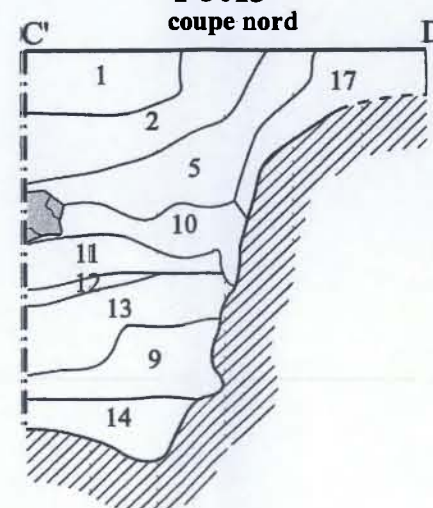
Stratigraphie F 3013 :

- 1 : limon beige compact, charbons de bois, fragments de céramiques
- 2 : limon beige assez compact, nombreux charbons de bois, cendres, fragments de céramiques
- 3 : limon beige gris, rares charons de bois, très rares fragments de céramiques
- 4 : zone de charbons de bois et de fragments de céramiques
- 5 : limon beige, fragments de céramiques, quelques charbons de bois
- 6 : limon beige, quelques charbons de bois
- 7 : zone de charbons de bois
- 8 : fragments de céramiques, charbons de bois
- 9 : limon beige orangé, très rares charbons de bois
- 10 : limon beige
- 11 : zone marbré, charbons de bois, limon beige orangé, fragments de céramiques
- 12 : limon beige, idem 10
- 13 : idem 11
- 14 : mélange limon beige, fragments de céramiques, charbons de bois peu nombreux.
- 15 : limon gris beige
- 16 : limon argileux orangé
- 17 : limon gris beige marbré

 : charbons épars

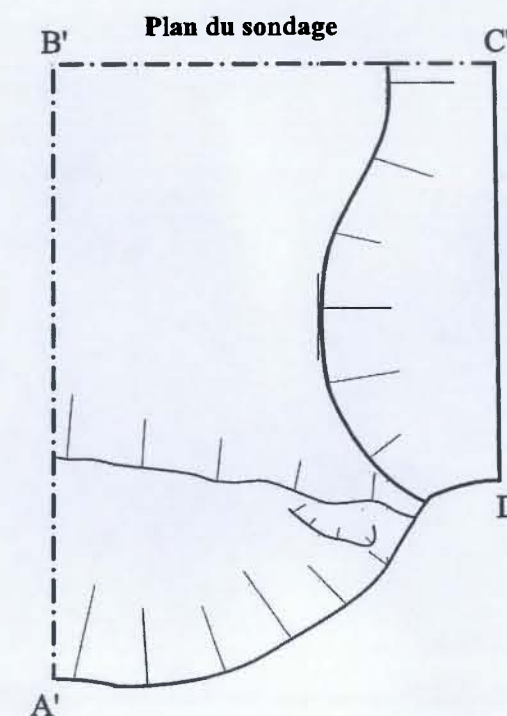
F 3013

coupe nord



F 3013

Plan du sondage



0 1 m

La fosse F 3012 a été partiellement vidée en son milieu, et les trois coupes ont été relevées (fig.28, sd.3012). 17 US ont été identifiées, pour une profondeur d'1,30 m.

Nous avons procédé de même avec la fosse F 3013, où 17 US ont également été reconnues, dans le comblement de cette fosse d'environ 1 m de profondeur (fig.28, sd.3013).

Les similitudes de comblement, procédant de la même dynamique, la nature sédimentaire des US comblant les fosses (fig.29 à 36), ainsi que l'absence de réelle individualisation de ces trois structures en surface nous ont conduits à déterminer qu'il s'agissait en fait d'une seule et même fosse, qui se présentait en surface sous une forme irrégulière (fig.24 et 25).

Afin de valider cette hypothèse, nous avons abattu la berme qui séparait les sondages de F 3012 et F 3013. Ceci a démontré que les US de comblement étaient les mêmes, et se retrouvaient d'un sondage à l'autre, confirmant ainsi qu'il s'agissait d'une même structure (fig.28 et fig. 34).



Fig.29 : Sd. 3012, vue de la coupe nord



Fig.30 : Sd. 3012, vue de la coupe ouest



Fig.31 : Sd. 3012, vue de la coupe sud



Fig.32 : Sd. 3013, vue des coupes ouest et sud



Fig.33 : Sd. 3013, vue de la coupe nord



Fig.34 : Vue de la jonction entre sd.3013 (au sud) et 3012 (au nord), après fouille de la berme initialement ménagée



Fig.35 : Sd.3011, vue de la coupe ouest



Fig.36 : Sd.3011, vue de la coupe sud

Il semble s'agir d'une sorte de grande fosse « polylobée », formée de F 3011, F 3012 et F 3013, correspondant probablement à des creusements et des surcreusements différents, mais il est impossible d'en déterminer l'ordre chronologique. Il est vraisemblable que ces éléments procèdent d'un même acte, intervenu au même moment dans le temps. La longueur totale de l'ensemble se monte à 6,80 m, et sa largeur décapée est de 2,50 m.

Signalons que les quelques éléments mobiliers trouvés dans le sondage de F 3013 n'ont aucune cohérence chronologique (fragment de meule, éclat lithique, tesson protohistorique et brique médiévale).

Au vu de sa morphologie et des différents creusements qui la constituent, cette structure est interprétée comme une fosse d'extraction. En effet, le terrain est, au dessus du substrat de schiste briovérien, très argileux. Le schiste n'ayant pas été entamé par les creusements, il est probable que la fourniture en argile ait été le but de ces fosses. Cette argile a pu servir à la réalisation de poteries (dont aucune trace n'a cependant été découverte au cours de cette fouille), ou à la construction de bâtiments (non appréhendés dans le secteur).

La fosse F 3010 se présente sous une forme similaire, quoique de forme plus régulière, et a été interprétée de la même manière (fig.37). La dynamique et la nature des multiples US constituant son comblement sont identiques à F 3011/3012/3013.

Celle-ci atteint une profondeur maximale d'1,50 m. Elle se présente sous une forme ovoïde plus ou moins régulière, d'une longueur de 5 m pour une largeur maximum de 3,30 m.

Suivant les instructions du SRA, nous avons vidé la fosse par quart, en laissant une berme longitudinale et une berme transversale. Les quarts ainsi délimités ont été numérotés de C1 à C4. Notons que la berme ménagée entre C1 et C4 n'a pas pu être relevée, car elle s'est effondrée une nuit où le gel avait été intense. Nous l'avons donc complètement enlevée, et avons fait la jonction entre ces deux quarts de fosse.



Fig.37 : Vue en plan de la fosse F 3010 avant fouille

La fosse F 3010 a donc été vidée quasiment intégralement (manuellement). De nombreux recreusements et surcreusements sont apparus sur les bords et dans le fond de la fosse (fig.38 à 40). Ceci semble accréditer l'interprétation comme fosse d'extraction, probablement d'argile. Notons la présence de départ de chablis et trous de racines ou de fousseurs dans les bords de la fosse, indiquant des perturbations ultérieures.

Le mobilier retrouvé dans les divers sondages est attribuable à l'époque médiévale (Chartres de Bretagne, XIIIème-XVème). Un tesson est peut-être plus ancien (XIème-XIIème ?), tandis qu'un tesson protohistorique, des fragments de tuiles peut-être antiques, des fragments de clayonnage complètent l'inventaire.

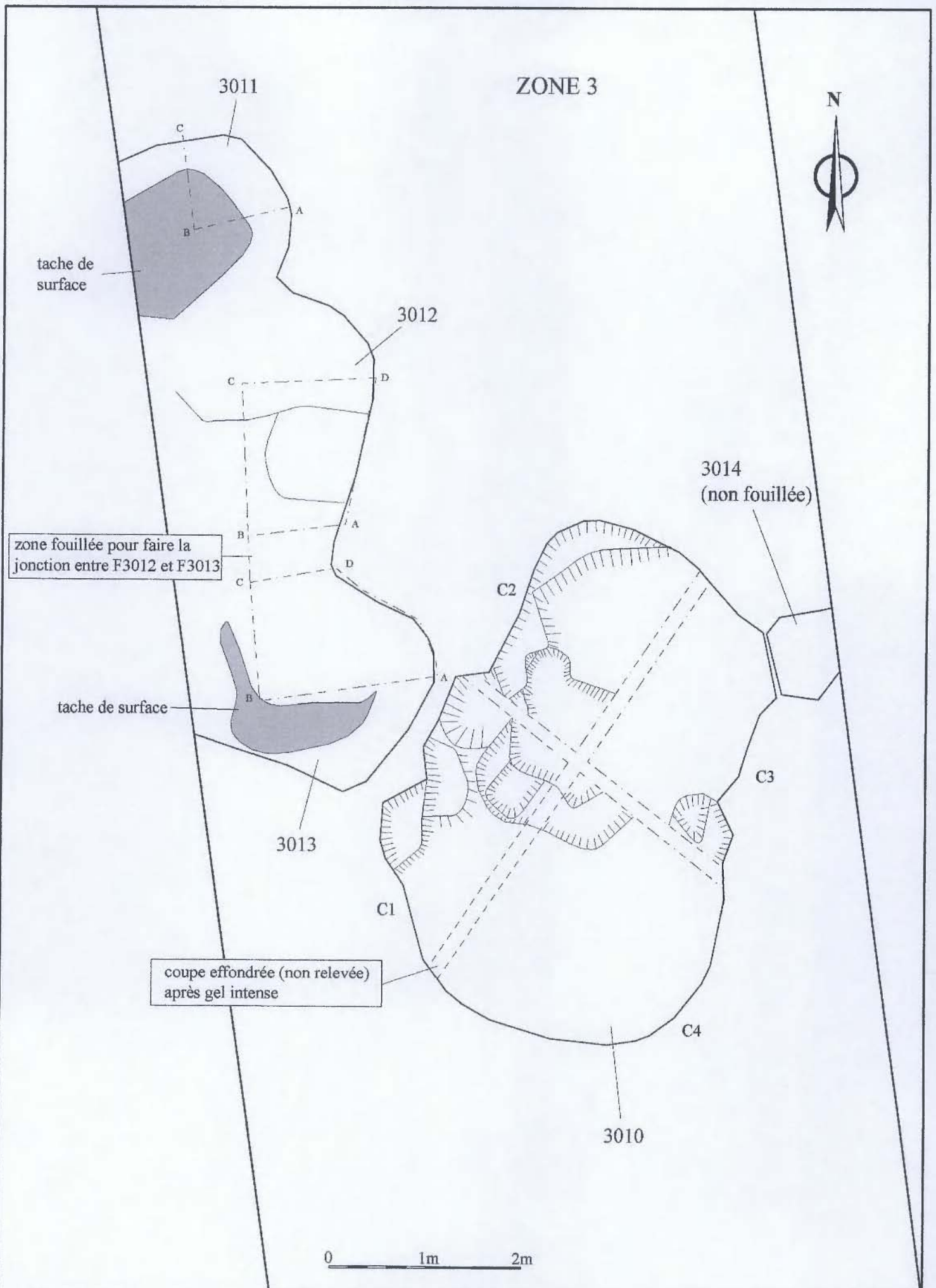


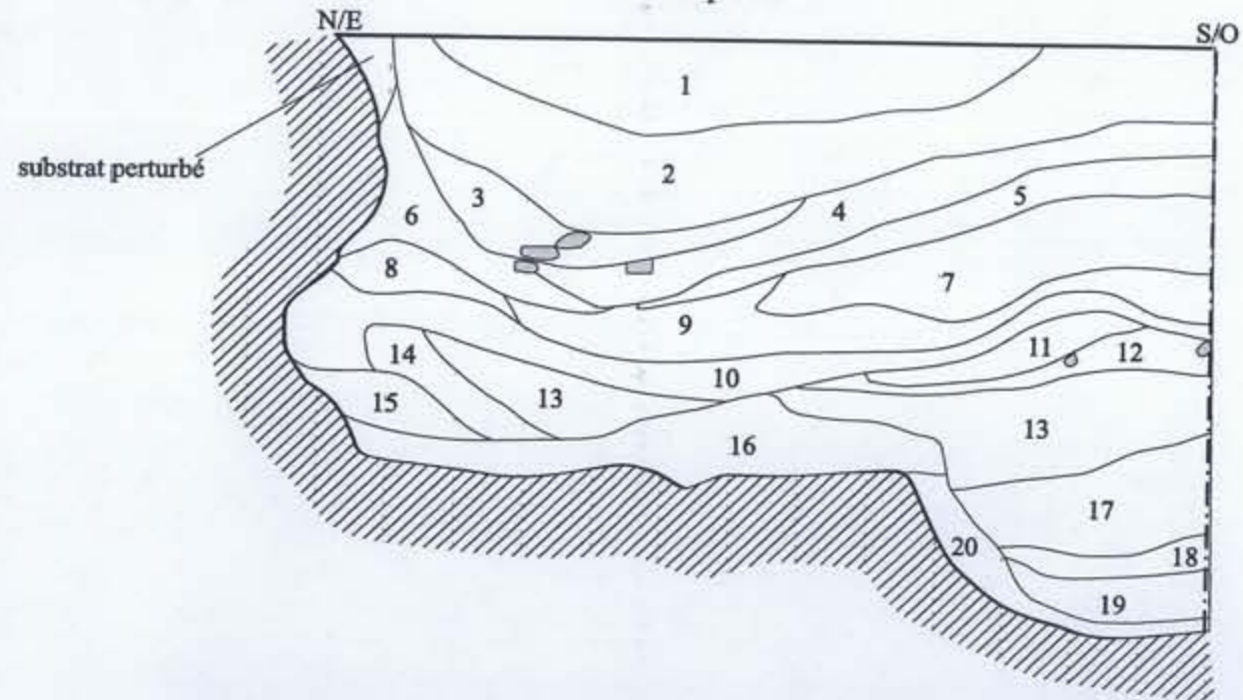


Fig.39 : Vue générale de F 3010 après fouille. On distingue des recreusements sur ses bords

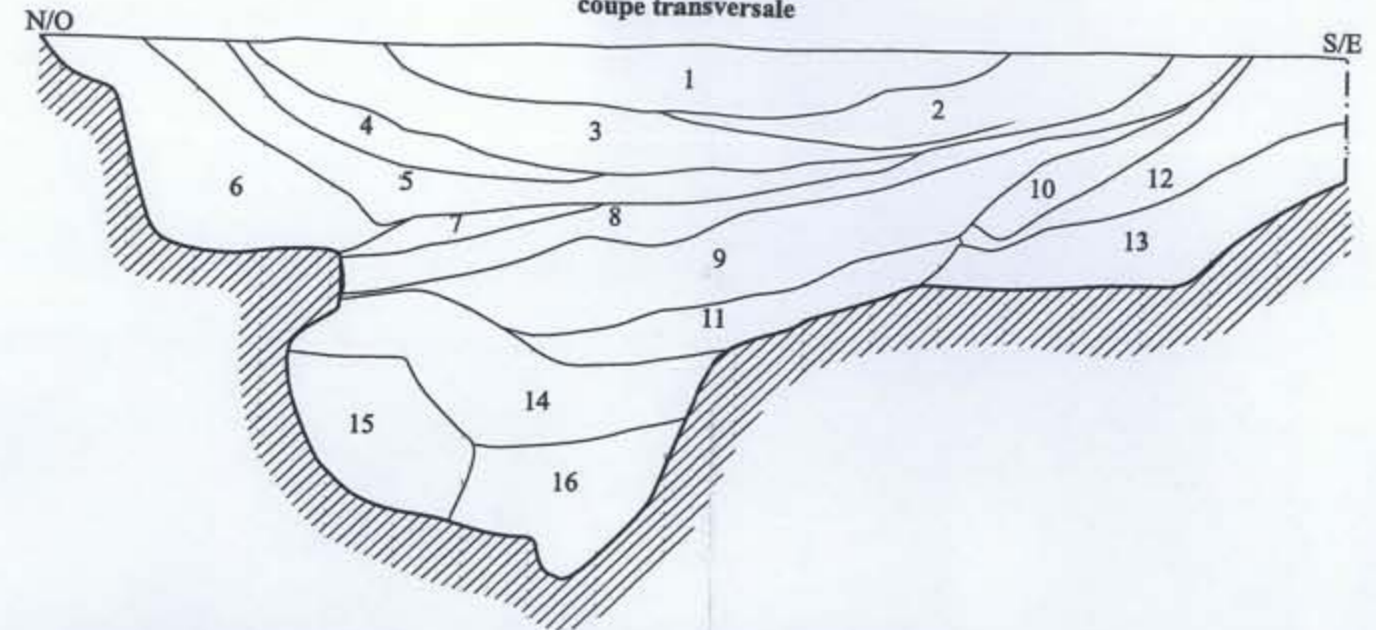


Fig.40 : Vue de C1/C4 de F 3010 après fouille, présentant de nombreux recreusements

F 3010, sondage C2
coupe sud



F 3010 : sondages C1/C4
coupe transversale



- 1 : limon brun gris beige avec petites inclusions de charbon et terre cuite
- 2 : très charbonneux, limon, nombreuses traces de terre cuite ou argile rubéfiée désagrégée, brun noir
- 3 : limon un peu argileux beige, inclusion d'argile blanche, blocs de quartz
- 4 : limon beige jaune, nombreuses inclusions de charbon et terre cuite, quelques cailloux de quartz
- 5 : limon charbonneux beige jaune, terre cuite, cailloux de quartz
- 6 : limon gris homogène, peu de charbon, 1 quartz
- 7 : limon argileux beige gris avec poches de charbon, un peu de terre cuite, un fragment d'ardoise
- 8 : limon un peu argileux gris orangé, légères traces de charbon
- 9 : limon un peu argileux marbré beige blanc gris, charbon et terre cuite
- 10 : limon un peu argileux marbré brun gris, charbon, un peu de terre cuite
- 11 : poche d'argile orangée avec quelques traces de charbon
- 12 : limon un peu argileux gris beige, nombreux charbons, terre cuite, quelques quartz
- 13 : limon marbré beige blanc gris, rares traces de charbon, un tesson
- 14 : argile jaune marbrée beige blanc gris, rares charbons
- 15 : limon légèrement argileux brun gris
- 16 : limon argileux avec de nombreux blocs de terre cuite (paroi de four ou sole détruite), nombreux charbons, quelques poches d'argile jaune, quelques quartz. Vidange de foyer ou destruction de four
- 17 : mélange de substrat (argile orangée) et de limon argileux gris, rares traces de charbons
- 18 : argile grise, traces de charbon
- 19 : argile brune orangée, terre cuite, charbon par poches, nombreuses plaques d'argile rubéfiée (four?)
- 20 : substrat perturbé : argile pure jaune verdâtre

- 1 : limon charbonneux brun foncé / noir, petits bouts d'argile rubéfiée = 2c1
- 2 : limon beige grisâtre, rares traces de charbons = 1c1
- 3 : limon brun, charbons, nombreux petits nodules de terre cuite = 4c1
- 4 : limon charbonneux brun foncé, petits bouts d'argile rubéfiée = 5c1
- 5 : limon charbonneux brun noir, terre cuite agglomérée
- 6 : poche de limon beige grisâtre, infiltrations de charbons et de terre cuite
- 7 : limon argileux beige jaune, infiltrations de charbons et terre cuite
- 8 : limon grisâtre beigeâtre, poches de charbons et terre cuite
- 9 : limon grisâtre marbré brun gris blanc
- 10 : limon beige gris un peu cendré
- 11 : limon beige gris charbonneux avec nodules de terre cuite épars
- 12 : limon légèrement argileux beige gris
- 13 : mélange de limon gris beige et d'argile orangée (substrat), quelques traces de charbons
- 14 : limon légèrement argileux marbré gris beige blanc, rares infiltrations de charbon
- 15 : poche d'argile orangé, effondrement de paroi
- 16 : mélange limon gris beige et argile orangé

Dans le cas de ces deux fosses (F 3010 et F 3011/3012/3013), les comblements procèdent d'une succession de multiples US dont certaines sont de nature charbonneuse et quelques autres comportent de nombreux fragments d'argile rubéfiée. Il semble que ces fosses aient servi de « cendrier », ou du moins de fosses de rejets à des activités nécessitant une cuisson qui devaient se pratiquer à proximité, mais dont aucune trace n'a pu être mise en évidence. Il est certain que ces éléments n'ont pas brûlé sur place au sein des fosses.

Par ailleurs, la présence de nombreuses US d'argile (pré-substrat) prises dans le comblement, incitent à penser à des phénomènes d'effondrements de parois (fig.41 à 48, et fig.27 à 36). Bien que complexes et multiples, les comblements de ces fosses d'extraction d'argile (?), *a priori* d'époque médiévale, ne nécessitent pas de les commenter plus avant. Tout au plus pouvons-nous conclure à une activité de chauffe aux alentours et à la réutilisation de ces structures comme fosses de rejets, et pouvons-nous mentionner des phénomènes d'effondrements de parois.

Notons également qu'aucune autre structure ne peut y être associée, mise à part probablement la structure F 3014 qui, partiellement dégagée car située en limite d'emprise, n'a pas été fouillée.



Fig.42 : Vue de la coupe est de C1/C4 après fouille, après effondrement de la berme transversale

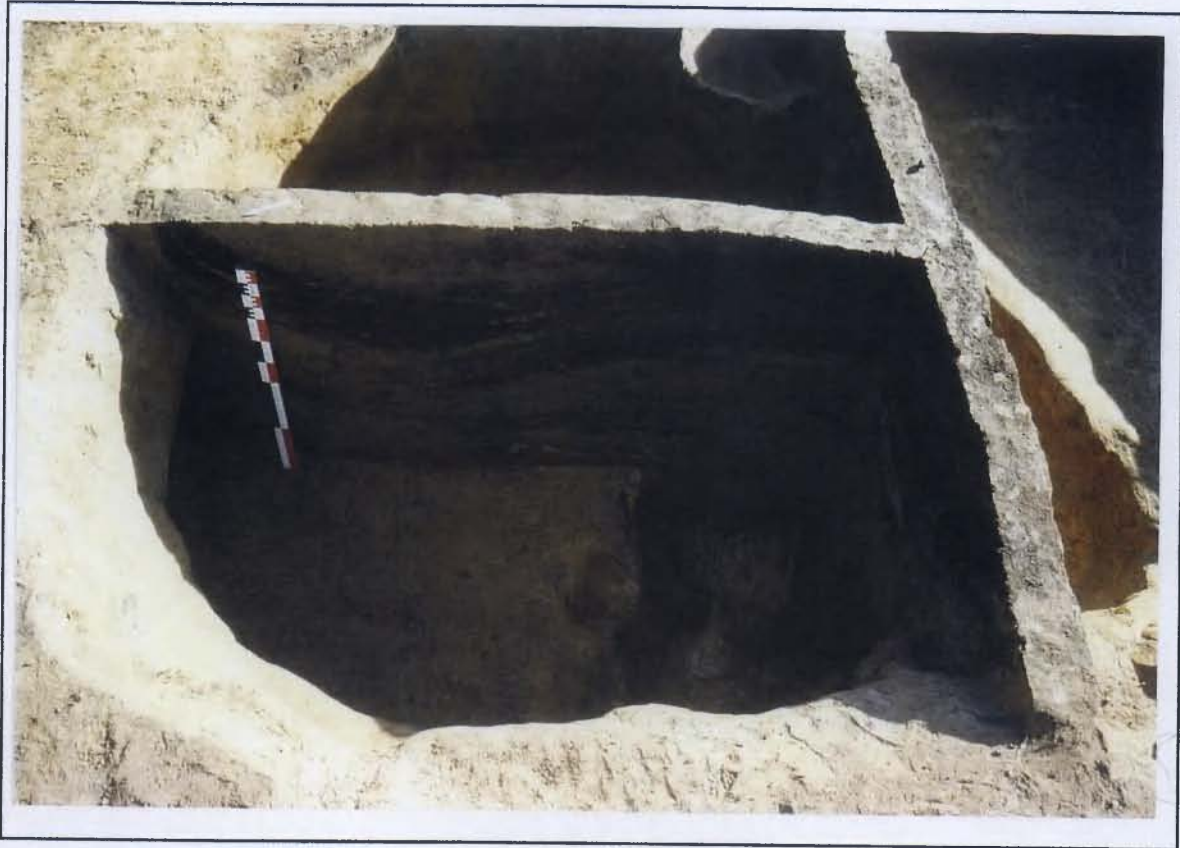


Fig.43 : Vue générale du sondage C2 dans F 3010



Fig.44 : Vue de la coupe sud de C2 dans F 3010



Fig.45 : Vue de la coupe ouest de C2 dans F 3010



Fig.46 : Vue générale du sondage C3 dans F 3010



Fig.47 : Vue de la coupe nord de C3 dans F 3010



Fig.48 : Vue de la coupe ouest de C3 dans F 3010

5. Etude du mobilier (par A.-F. Cherel)

Introduction

La fouille entreprise sur le site de *Montgerval*, ZAC Cap Malo est à l'origine de la découverte de modestes lots de mobilier composés de céramique, de matériel lithique, de terres cuites architecturales et d'objets métalliques. La principale caractéristique de ce mobilier est sa distribution chronologique assez large qui, combinée au nombre restreint d'artefacts découverts par structure, rendent délicats l'établissement d'un phasage chronologique pertinent.

Zone 1

Décapage

Le décapage de cette zone a permis de mettre au jour cinq silex, 5 tessons protohistoriques, dont l'un d'eux de teinte gris foncé à noire comporte des traces de suie sur sa face externe, 1 fragment de céramique grésée, et trois morceaux d'argile cuite indéterminés.

F 1010

- *Décapage*

Seulement trois tessons parmi lesquels un bord, associés à un fragment de terre cuite, furent découverts dans cette structure. Celui-ci, de teinte brune, avec une pâte brun-orangé, a conservé des traces de lustrage sur sa face interne usée. Etant donné son inclinaison très prononcée, il devait appartenir à un récipient doté d'un col en entonnoir. Son attribution à l'âge du Bronze ou au premier âge du Fer peut être avancée, sans certitude.

- *Sd. 1, US 1*

Un unique tesson protohistorique usé fut dégagé.

F 1015

Cette structure comporte un fond plat modelé, brun orangé, fragmenté en 15 morceaux durant l'intervention archéologique, appartenant à un récipient d'époque protohistorique.

Zone 2

Décapage

Le décapage de cette zone a permis de recueillir le rebord d'un récipient en grès gris-bleu d'époque moderne (XV^{ème}-XVIII^{ème} siècle apr. J.-C.), associé à un fragment de brique probable, trois morceaux de terre cuite, un objet en fer indéterminé cassé en deux, du granite et un bloc de calcaire exogène.

F 2001

Cette structure a livré un trépied en fer très récent dont il ne reste que la partie haute (environ 22 cm pour le diamètre externe), et le départ des pieds. Un second morceau, plat et coudé, s'apparente à l'un des pieds, sans certitude. En outre, le fragment d'un fond en grès gris-bleu d'époque moderne (XV^{ème}-XVIII^{ème} siècle apr. J.-C.), et celui d'une brique furent également trouvés. Une monnaie en base cuivre de 2,5 cm de diamètre n'est pas identifiée avec certitude (Napoléon III ?). Enfin, on mentionnera la présence d'un polissoir en pierre, et de deux fragments de terre cuite.

F 2002

- *Décapage*

Un seul tesson protohistorique usé fut mis au jour lors du décapage de cette structure.

- *Sd. 1*

Un unique tesson protohistorique usé fut dégagé dans ce sondage.

- *Sd. 3*

Ce sondage enfermait deux tessons usés d'époque protohistorique. L'un d'eux, à pâte fine sandwichée, gris foncé au centre, beige vers les tranches, pourrait appartenir à une petite écuelle carénée, telle qu'on en connaît certains exemplaires dès la fin de l'âge du Bronze ou au premier âge du Fer, à moins qu'il ne s'agisse d'un fragment de fond.

- *Sd. 7*

Ce sondage a fourni quatre tessons protohistoriques usés dont un rebord desquamé.

- *Sd. 8*

Ce sondage ne renfermait qu'un seul tesson protohistorique usé associé à du matériel lithique représenté par un seul éclat.

F 2003

On a recueilli un silex et un bout d'ardoise dans le comblement de ce chablis.

Zone 3

F 3001

Le remplissage de cette structure a fourni deux tessons usés d'époque protohistorique.

F 3010

- *C2*

La fouille de ce carré a favorisé la découverte de six tessons de panse médiévaux. On notera notamment la présence d'un récipient comportant des traces de suie sur ses deux faces, vraisemblablement issu des ateliers de Chartres-de-Bretagne, avec une attribution probable entre les XIII^{ème} et XV^{ème} siècles apr. J.-C. On pourra également mentionner la présence de six fragments de clayonnage et d'un bloc d'argile cuite indéterminée, associés à un éclat de quartz et un bloc de schiste. Un morceau de tuile cramée grise et un autre de couleur orangée pourraient être d'époque antique, sans certitude. Un troisième est d'époque indéterminée. Enfin, deux fragments de brique d'époque médiévale sont à souligner.

La fouille de l'US n°13 a livré un unique tesson protohistorique usé.

- *C 3*

Ce sondage comporte 3 tessons de panse d'époque médiévale. L'un d'eux, de grande taille, appartient à un récipient destiné à la cuisson comportant des traces de suie sur ses deux faces, vraisemblablement issu des ateliers de Chartres-de-Bretagne, avec une attribution probable entre les XIII^{ème} et XV^{ème} siècles apr. J.-C. Un second fragment de couleur grise pourrait être un peu plus ancien, entre les XI^{ème} et XII^{ème} siècles apr. J.-C., sans certitude.

Par ailleurs, l'US n°7 renferme un fragment de pot à cuire médiéval comportant des traces de suie sur ses deux faces, vraisemblablement issu des ateliers de Chartres-de-Bretagne, avec une attribution probable entre les XIII^{ème} et XV^{ème} siècles apr. J.-C.

- C 4

La fouille de la couche n°4 de ce sondage a permis de dégager deux tessons d'époque médiévale similaires à ceux issus des autres couches, associé à un fragment de terre cuite.

F 3013

Dans le sondage 1, l'US 4 a révélé la présence d'un éclat de silex associé à un tesson protohistorique usé.

L'US 7 a livré un fragment de meule en granite, avec l'une des faces bien plane.

Un fragment de brique médiévale fut trouvé dans l'US 9.

Conclusion

D'après l'étude du mobilier, les traces d'une occupation d'époque médiévale sont les plus éloquentes. En effet, la céramique médiévale non grésée possède les caractéristiques des pâtes des ateliers de Chartre-de-Bretagne du XI^{ème} au XIV^{ème} siècles apr. J.-C. (Beuchet *et al.* 1999). Les céramiques grésées, quant à elles, relèvent des productions de grès bas-normands, domfrontais-mortainais.

En outre, une occupation protohistorique du secteur est attestée par la présence de quelques tessons et du matériel lithique qui n'autorisent pas une analyse plus affinée.

Enfin, très peu d'éléments ne peuvent être rattachés avec certitude à l'époque antique, malgré la proximité du site de du multiplexe fouillé par F. Le Boulanger. Cette observation semble indiquer que nous sommes en périphérie de l'occupation gallo-romaine.

Conclusion

La fouille pratiquée sur les trois zones d'emprise déterminées par le SRA sur le site du bowling de *Montgerval* – ZAC Cap-Malo à la Mézière a livré des résultats très décevants, en particulier au vu du contexte archéologique dans les environs immédiats (cf. *supra*, contexte archéologique).

Il n'est pas excessif de conclure à l'absence de site sur les zones fouillées, l'immense majorité des éléments mis au jour étant, comme nous l'avons maintes fois mentionné, constitués d'écofacts. Précisons que nombre de ceux-ci ont quand-même fait l'objet de sondages, afin de prouver qu'il ne s'agissait réellement pas de structures archéologiques (fig.49 et 50). Précisons également que l'intérêt scientifique de ce genre de fouille (terriers, chablis...) reste relativement limité, tant pour l'avancée de la recherche que pour l'intérêt porté à leur travail par les archéologues. Notons toutefois que quelques uns de ces chablis semblent anciens, car ils étaient recoupés par des fossés *a priori* protohistoriques.

Le rare mobilier mis au jour provient essentiellement du décapage, et très peu parmi les structures fouillées en ont livré, mises à part les fosses d'extraction médiévales (zone 3).

L'ensemble du mobilier est très pauvre, tant quantitativement que qualitativement, la majorité se rattachant à l'époque protohistorique sans plus de précisions.

Reste cependant que le mobilier lithique et céramique protohistorique résiduel retrouvé en petite quantité, comme c'était le cas sur la fouille de 1989 sous l'usine d'enrobage et sur la fouille de 2001 sous le multiplexe, corrobore la présence d'un site ancien dans les environs. Il est probable que nous en ayons appréhendé quelques fossés (F 1010/1021, F 1015, F 2002), qui relèveraient d'une organisation d'un territoire lié à un habitat, mais aucune trace de celui-ci n'a pu être relevée.

Les rares trous de poteaux mis au jour n'ont aucune organisation et ne sont pas datés.

La seule occupation attestée date du bas Moyen-Age, mais ces fosses d'extraction sont pour l'instant isolées de tout contexte.

Il convient cependant de poursuivre l'étude du secteur, de nombreux indices attestant de la présence d'un site protohistorique, et peut-être d'un site médiéval, qui pourraient se trouver dans les parcelles voisines qui feront prochainement l'objet d'aménagement dans le cadre du développement de la ZAC Cap-Malo.



Fig.49 : Quelques exemples d'écofacts pris au hasard parmi les éléments le plus fréquemment rencontrés lors de cette fouille (nombre d'entre eux ont été sondés)





Fig.50 : Même chose que la figure 49. Ici, l'un des exemples est un grand chablis ayant fait l'objet d'une fouille en damier...



Bibliographie

Beuchet *et al.* 1999 : BEUCHET (L.), DUFOURNIER (D.), FICHET DE CLAIREFONTAINE (F.), « Les ateliers de potiers médiévaux de Fontenay, à Chartres de Bretagne (Ille-et-Vilaine), du XI^{ème} au XIV^{ème} siècle », in : *Archéologie médiévale*, tome XXVIII, CNRS, Paris, 1999, p.71-120

Beuchet 1989 : BEUCHET (L.), *Rapport de fouille de sauvetage au Perray, la Mézière, Ille-et-Vilaine, Habitat rural du Bas Empire*, Circonscription des Antiquités Historiques de Bretagne, octobre 1989 (inédit)

Le Boulanger *et al.* 2002 : LE BOULANGER (F.), SIMON (L.), JEAN (S.), *La Mézière, ZAC Cap Malo (Ille-et-Vilaine), DFS de sauvetage urgent, SRA Bretagne, A.F.A.N / I.N.R.A.P Grand-Ouest*, 2002 (inédit)

Roy *et al.* 2002 : ROY (E.), SIMON (L.), GAUBERT (L.), *La Mézière « le Manoir de la Coudre », sondages archéologiques systématiques sur l'emplacement d'un future bowling et d'un parking à la Mézière (Ille-et-Vilaine), Rapport d'évaluation archéologique, SRA Bretagne, A.F.A.N / I.N.R.A.P Grand-Ouest*, janvier 2002 (inédit)